

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 86 . DÉCEMBRE 2015

INTERVIEW

Muriel Luga-Giraud,
vice-présidente du Département,
chargée des affaires sociales / p. 6

TABLE RONDE

La parentalité :
est-il plus difficile d'être parent aujourd'hui ? / p. 9

REPORTAGE

La Banque alimentaire,
un client comme un autre / p. 46

DOSSIER

Désinstitutionnalisation :
**demain, tous
hors les murs ?** / p. 37



L'ORCHESTRE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

en concert à Ekinox - Bourg-en-Bresse

dimanche 7 février 2016, à 15 h



Au profit de la Ligue contre le Cancer de l'Ain

En 2015-2016, l'Orchestre de la Garde Républicaine se produira à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, à la Sorbonne, au Musée d'Orsay, mais aussi en région, notamment à Bourg-en-Bresse, pour un concert exceptionnel organisé pour la Ligue contre le Cancer de l'Ain, en partenariat avec le groupement de la gendarmerie de l'Ain.



> **Prix d'entrée**

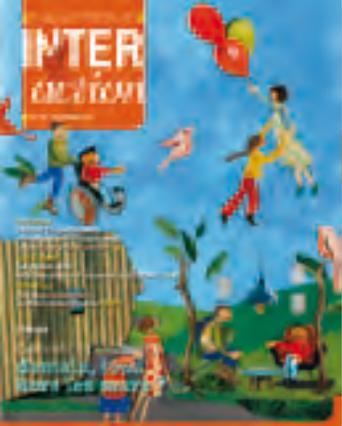
Plein tarif : 20 € - Gratuit pour les enfants de - de 12 ans accompagnés

> **Réservations**

Ainterexpo : 04 74 22 97 50 - billetterie@ainterexpo.com - Office de Tourisme de Bourg-en-Bresse-Agglomération : 04 74 22 49 40
Espace Culturel E. Leclerc : 04 74 24 10 28 - Cultura : 04 74 14 16 20



N° 86 • DÉCEMBRE 2015



Le trimestre
en images /

→ p. 4-5



Interview

Muriel Luga-Giraud,
vice-présidente du Département,
chargée des affaires sociales /

→ p. 6-8



Table ronde

La parentalité : est-il plus
difficile d'être parent
aujourd'hui ? /

→ p. 9-12



Entre nous

Jean Bruhière,
président de la Ligue
contre le cancer 01 /

→ p. 35



Portrait

Ali Abed,
Chevalier de l'ordre national
du Mérite /

→ p. 36



Dossier

Demain, tous
hors les murs ? /

→ p. 37-44



Reportage

La Banque alimentaire,
un client comme un autre /

→ p. 46-47



Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 13-34

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil départemental, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef :** Alain Gilbert. **Rédaction :** Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Michel Bellaton. **Illustrations Une et dossier :** Anne-Isabelle Ginisti. **Réalisation :** M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.com

Site : www.interaction01.info. **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-628X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

UDAF DE L'AIN

→ Philippe Mounier prend la direction de l'UDAF de l'Ain mi-janvier, suite au départ d'Éric Moreau. ●

APF DE L'AIN

→ Michaël Petoux a quitté la délégation départementale de l'APF de l'Ain. Il est aujourd'hui directeur adjoint de l'IEM Le Coryphée (institut d'éducation motrice pour enfants polyhandicapés géré par l'Handas, à Viriat).

La direction de la délégation de l'APF de l'Ain est assurée par la délégation du Rhône. ●

SECOURS CATHOLIQUE

→ Céline Tournus a quitté la délégation départementale du Secours catholique de l'Ain en octobre, pour rejoindre le siège national de l'association, au pôle animation. ●

IREIS

→ Henri Blettery, directeur de l'IREIS (Institut régional et européen des métiers de l'intervention sociale) de Bourg-en-Bresse, quitte l'établissement en janvier, pour cause de retraite. ●

EN BREF

ORIENTATION SCOLAIRE ADOLESCENCE



→ Le 15^e forum Ain'formations métiers aura lieu du 10 au 12 mars, à Ainterexpo, à Bourg-en-Bresse. En amont, de novembre à mars, huit tables rondes dans des collèges invitent les collégiens et leurs parents à rencontrer des professionnels et des jeunes en formation, témoignant de leurs parcours scolaires et de leurs choix professionnels. ●

www.ain.fr

MAISON DES ADOS

→ **Nouvelle adresse** pour la Maison des adolescents de l'Ain : depuis le 4 janvier, elle est installée au 12 boulevard Victor Hugo, à Bourg-en-Bresse. ●

Tél. 04 37 62 15 60

www.maisondesados01.fr

→ **L'ADEA**, en partenariat avec la librairie du Théâtre et la Maison des adolescents de Bourg-en-Bresse, a lancé un cycle de trois journées de conférences et débats sur l'adolescence, pour les professionnels et bénévoles de l'intervention sociale et de l'éducation. Après une première rencontre le 25 novembre en présence du professeur Olivier Revol, rendez-vous est donné le mercredi 30 mars, sur l'adolescence à risques. ●

Tél. 04 74 32 77 45

www.adea-formation.com

SCLÉROSE EN PLAQUES

→ **L'AFSEP** (Association française des sclérosés en plaques) recherche un ou des bénévoles pour compléter l'équipe de Bellegarde, qui compte déjà Rida Bouleghli-mat. Mission : faire connaître l'association et la maladie en menant des actions au plan local. Qualité nécessaire : le sens de l'écoute pour soutenir les personnes atteintes, les informer et les orienter dans leurs démarches administratives. ●

Tél. 05 34 55 77 00

service.delegations@afsep.fr

ALERTE AU PHISHING

→ **La Caf** met en garde contre les messages frauduleux reçus par courriel ou par téléphone (Sms ou message vocal). En aucun cas, la Caf ne demande de numéro de carte de crédit, ni sur Internet, ni par courriel, ni au téléphone. Pour être sûr que le site Internet consulté est celui de la Caf et non un site pirate l'imitant, il suffit de saisir manuellement l'adresse <http://www.caf.fr> dans le navigateur. ●

QUINZAINE DU CINÉMA ÉTRANGER

→ Du 22 janvier au 19 février, la Quinzaine du cinéma étranger organisée par Ain'pacte, comité de liaison des communautés étrangères à Bourg-en-Bresse, invite à la rencontre des cultures autour de films français, africain, latino-américain, tunisien, espagnol et turc. Sept séances au programme, à Bourg, Viriat, Tossiat et Saint-Denis-lès-Bourg. Ouvertes à tous, gratuites, elles sont suivies d'un débat et d'un convivial moment d'échange autour d'une collation. Un repas bressan prolongera la séance de clôture. ●

Tél. 07 81 10 56 41

JOURNÉE DE LA FEMME

Femmes en écriture : femmes et liberté

→ À Bourg-en-Bresse, la Journée internationale de la femme aura un goût d'écriture et de liberté. Rendez-vous le 8 mars, au Monastère de Brou, pour découvrir les créations réalisées par des femmes, aux quatre coins de l'Ain, dans divers lieux socioculturels, sur le sens du mot liberté. Au programme également de l'événement, organisé à l'initiative du service des droits des femmes de l'Ain : une exposition issue du livre 1914-2014 Femmes de l'Ain - Faiseuses d'Histoire, passeuses d'espoir paru en mars 2015, une rencontre avec une écrivaine, une causerie sur Marguerite d'Autriche et un grand goûter final.

À noter aussi dans l'Ain : une exposition au château de Musinens à Bellegarde sur

17 au 19 mars (avec conférence le samedi), une séance cinéma à Gex le 8. Liste non exhaustive. ●

Programme en ligne à partir de mi-février sur : www.ain.gouv.fr, onglet Politiques publiques, Droits des femmes et égalité

→ Le livre réalisé en 2015 par la mission aux droits des femmes et à l'égalité de l'Ain, l'ONAC, le Département, la ville d'Oyonnax, les associations Femmes cheffes d'entreprises et Regards de femmes, met en lumière l'action des femmes de l'Ain durant la guerre de 14-18 et aujourd'hui. Diffusé notamment dans les collèges, lycées et bibliothèques, il est disponible sur commande auprès de Regards de femmes.





On a tout essayé

C'est une initiative que les tenants du macroéconomique ne sont pas parvenus à étouffer dans l'œuf. Elle a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale, favorable pour qu'elle devienne une expérience unique en son genre. En ces temps de bisbille, c'est plutôt bon signe.

« Territoire zéro chômeur de longue durée » est une proposition de loi initiée par ATD Quart Monde. Cette expérimentation a pour but de proposer, sur des territoires donnés, à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée, adapté à ses compétences, sans surcoût pour la collectivité. Il s'agit d'identifier les savoir-faire des personnes en recherche d'emploi et de créer des postes concordants selon les besoins recensés sur le territoire. La réaffectation des coûts dus à la privation durable d'emploi financerait en partie la création de ces emplois délaissés faute de rentabilité. »

Voilà ! Ça tient en quelques lignes. Ça ne sort pas d'un ministère. Ça ne cadre pas du tout avec les stratégies grippées des plateformes imaginées pour développer l'emploi. C'est tout droit issu de l'empirisme et du bon sens.

Cette épine plantée dans les fesses de l'immobilisme a tout pour plaire :

- elle vient de la base puisque qu'elle est portée par ATD Quart Monde et qu'elle est supportée par des « humanitaires » comme Emmaüs ou la Fondation de France ;
- elle va à contre-courant du big-bang régional qui risque d'achever de vider les territoires en déclin et de remplir les boîtes vides des services publics absents ;
- elle est un début de réponse à l'exaspération sortie des urnes, il y a peu, pour déverser le trop-plein de colère de notre société face à la fatalité et à l'injustice du chômage ;
- elle propose de créer des comités de pilotage locaux qui déverrouilleront les partenariats, grippés et de façade, des dispositifs chargés de l'emploi qui passent pour des citadelles assiégées, repliées sur elles-mêmes.

Dans l'excellent dossier de presse envoyé par ATD Quart Monde (il est en ligne sur son site), tout cela tient en un schéma et trois dessins avec, sur le côté, une flèche pointée sur Pôle Emploi indiquant que les personnes restent inscrites et disponibles pour un emploi. Ouf ! En dessous du mot État, il y a le symbole de l'Euro et la mention Fonds de financement. Au milieu, il y a une usine (qui fume) et des chômeurs (qui vont au travail).

C'est trop simple, il doit y avoir un truc quelque part. Ça ne marchera pas. Surtout qu'on a déjà tout essayé et qu'il n'y a pas de raison que ça change. La première expérimentation a eu lieu à Seiches-sur-le-Loir en 1995. Vingt ans pour aboutir à une loi et à une première mise en œuvre. Vingt ans, l'âge où on peut devenir chômeur de longue durée... Cette fois, on veut y croire !

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

FLASH

Le trimestre en im

→ Première pierre



Le 28 novembre, Denise Darbon, présidente de Bourg Habitat, et Christophe Rigollet, maire de Saint-Julien-sur-Reyssouze, ont posé la première de la future Marpa. Au cœur du village, la Maison d'accueil rurale pour personnes âgées, labellisée BBC et « Habitat & environnement, comprendra 23 logements, de plain-pied, avec terrasse et jardin partagé. Fin des travaux prévue fin 2016. Coût de l'opération : 2,15 M€.

© Bourg Habitat



© Passaros

→ Bal chorégraphique pour tous corps

Première réussie pour le « bal extraordinaire » ouvert à tous – et tous handicaps –, invitant à créer et proposer des chorégraphies à partager avec le public, qui a clôturé le 3^e festival L'Irrégulier, organisé par la compagnie Passaros autour du thème « Des corps hors normes à la création en mouvement ». Une première qui ne sera pas la dernière : le 10 mai à Bourg, le 25 juin à Treffort, le Tri'bal conviera à entrer dans la danse avec le groupe afro-jazz Benkadi (bonne entente, en langue dioula), sur des chorégraphies créées par des jeunes du centre socioculturel de la Grande Reyssouze. La MAS Le Villa-Joie et l'ESAT de Treffort sont partenaires du projet.

ages



© MIFE de l'Ain

→ Trophées de l'évolution professionnelle

Il régnait un petit air de de fête le 12 décembre à la MIFE de l'Ain. Candidats, salariés, entreprises et jury étaient réunis pour la remise des 3es Trophées de l'évolution professionnelle. Coup de flash sur des témoignages de parcours souvent atypiques, accompagnés vers l'emploi. Tous les candidats en catégorie GPP (Guidance professionnelle personnalisée) n'étaient pas présents mais Vanessa Harnichard - ex-commerçante puis prof de fitness et aujourd'hui en formation de conseillère funéraire et maître de cérémonie - était venue en famille.



→ Et le gagnant est...

... la démocratie participative ! Michel Perraud, maire d'Oyonnax et président de Dynacité, et Marc Gomez, le directeur général, ont tiré au sort les représentants des locataires au comité citoyen qui aura désormais son mot à dire en matière de rénovation urbaine. Un mode d'emploi préconisé par la loi. Un saladier, un îlot de quartier dans un souci de représentativité géographique ; un papier plié en quatre, un foyer dont les noms ont été relevés sur les boîtes à lettres, pour n'oublier personne. Une solution typiquement oyonnaxienne ! La suite page 34.

→ Les femmes et le travail, autonomie et dignité ?

Ici et ailleurs, comment apporter des réponses adaptées aux femmes face aux difficultés d'accès à l'emploi ? En prélude à l'inauguration de l'exposition-vente burgienne de toiles murales brodées par les femmes de l'atelier « Au Fils d'Indra » à Pondichéry (Inde) - bel exemple d'action solidaire permettant depuis quarante-cinq ans à des femmes de travailler et faire vivre leurs familles -, deux tables rondes, organisées par les responsables locales de l'association et la Délégation aux droits des femmes de l'Ain, ont réuni divers acteurs locaux de l'emploi et l'insertion, publics et associatifs. La table du buffet du vernissage était préparée par le centre social Terre en couleurs (Alfa3a).



© Au Fils d'Indra



Muriel Luga Giraud, vice-présidente
du Département, chargée des affaires sociales

« Le financier ne peut pas être la réponse à toutes les questions sociales »

MAIRE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE DEPUIS 2007, PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CHALARONNE DEPUIS 2008, PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, MURIEL LUGA GIRAUD MET L'HUMAIN AU CŒUR DU SOCIAL.

Neuf mois après les élections départementales, quelle est votre impression ?

Le temps passe vite. Je souhaitais découvrir tout le département, point par point, ce que j'ai fait. J'ai visité toutes les Maisons de la solidarité, tous les Points d'accueil solidarité, rencontré tous les agents. Ce que j'ai voulu à chaque fois, c'est avoir la même vision du territoire que les habitants, les partenaires, les agents. Une journée type démarrait toujours dans la MDS, par un café, une rencontre avec les agents, les encadrants et les élus départementaux, maires, présidents de communautés de communes, du territoire. Ensuite, je rencontrais des familles d'accueil ou leurs représentants, j'allais dans les PAS, quels que soient les kilomètres. Ce sont des rencontres que j'ai abordées uniquement avec des questions, pour découvrir le territoire, mieux comprendre les fonctionnements.

Vous connaissiez déjà les mécaniques sociales en tant qu'élue, présidente d'une communauté de communes.

Oui, mais en tant qu'élue locale. Ce n'est pas pareil. C'est sûr que les mandats locaux sont une richesse irremplaçable pour la connaissance, l'utilisation des services sociaux. Là, ma vision était très différente, je me suis placée dans une autre optique : comment nos agents, nos services fonctionnent, par rapport au terrain ?

On a cherché à vous raconter des sornettes parfois ?

Sincèrement, non. Tous les agents que j'ai rencontrés se sont livrés. Ils étaient un peu méfiants au départ, c'est sûr. Ils voient arriver une vice-présidente qui leur dit : je veux tout voir... Le début des réunions était un peu tendu, attentif. Très vite, je rentre dans le dialogue, en faisant intervenir tout le monde. C'est important. J'ai eu un très bon accueil partout, une très

bonne écoute. Je sais aujourd'hui que j'ai des équipes, sur l'ensemble du territoire, avec lesquelles je vais pouvoir travailler. On va bâtir quelque chose.

Vous répétez une phrase depuis que vous êtes élue : j'ai besoin de comprendre.

Oui. J'ai besoin de comprendre, de voir, de rencontrer. J'ai posé beaucoup de questions. J'ai rencontré des agents motivés, parfois inquiets, c'est sûr, mais motivés, bienveillants, avec une forte conscience professionnelle, qui avaient envie de participer à ce que je leur ai proposé.

Votre proposition est-elle organisationnelle ou déjà politique, au sens où vous avez un certain nombre de priorités ?

Automatiquement, un élu a une vision du territoire plutôt politique. L'Ain est un département extraordinaire mais complexe, de par les différents bassins de vie et les différentes attractions des bassins de vie environnants, mitoyens ou à cheval sur notre département. On ne peut pas avoir une vision qui ne soit pas politique puisqu'on va tenir compte de tous ces équilibres. En tant qu'élue du Val de Saône, je voyais le Pays de Gex d'une certaine façon. Avec cette démarche, ces rencontres, ces questions, les réponses que les agents m'ont données, les dossiers qu'ils m'ont montrés, ma vision a changé.

L'état de santé social de l'Ain est-il bon ? Avez-vous trouvé un département qui va mal ou qui, poussé par sa démographie, va dans le bon sens ?

Notre département est très attractif. Beaucoup plus qu'on ne l'imagine. Je ne dirais pas d'un point de vue social mais humain. Des personnes qui viennent de loin ont choisi l'Ain. Ce n'est pas pour des raisons sociales ni financières. Le moteur, c'est notre démographie : celle liée à l'attractivité, au dynamisme de notre département, et celle induite par les départements limitrophes.

Vos interlocuteurs attendent-ils des réponses politiques ou financières ?

Il y a des sollicitations financières mais pas seulement. C'est là où je crois qu'il faut être de plus en plus prudent en matière d'action sociale. Le financier ne fait pas tout, loin de là. Il ne peut pas être la réponse à toutes les questions sociales. En 2016, nous souhaitons tous apporter des évolutions dans le domaine du social, qui seront le fruit du travail de ces derniers mois.

Quand je vais à une réunion et qu'on ne me demande que des sous, sans faire de propositions d'amélioration, cela me gêne. Je souhaite des projets, du concret.

Le budget 2016 compte déjà des amorces de raisonnement ou est-ce un budget d'attente ?

Il y a les deux. Quand on a commencé à travailler sur ce budget, il y avait des opérations déjà lancées, des attentes et des engagements. C'est ce qui a été le plus délicat. Il a fallu mesurer les aspects politique et financier, et se projeter dans ce que nous souhaitons mettre en place. La grande majorité des dossiers préparés ont été reconduits, parce qu'il y avait des raisons pour qu'ils continuent. D'autres ont été réétudiés

avec notre vision politique.

Comme la compensation du handicap et l'APA ?

Nous n'avons pas tout à fait suivi ce qui était fait jusqu'à présent : il y avait eu ces dernières années un ralentissement, voire une marche arrière, pour des raisons budgétaires. Nous, nous avons choisi d'augmenter de 1 %. Le facteur politique nous a fait faire quelque chose de différent parce que le Département doit être actif dans le domaine social.

En fait, je pensais à des dossiers concrets en termes de construction, de rénovation, qui étaient en attente, où il a fallu se positionner.

Comme la résidence pour personnes handicapées vieillissantes à Oyonnax ?

Le projet existait. C'est un dossier très épais, en attente depuis plusieurs années. Je n'ai pas compris pourquoi il n'avancait pas. Certes, il y a un coût d'investissement, de fonctionnement, mais le fait qu'il y ait des personnes mal logées a des coûts aussi à la charge du Département. J'ai boosté ce dossier, parce que je pense que c'était impératif, urgent. On ne peut pas attendre dix ans pour avancer.

Vous avez conscience que l'aide à domicile est en situation financière précaire ?

Le problème est plus compliqué. Je peux dire maintenant – je ne l'aurais pas pu il y a quelques mois – que suivant là où on se trouve dans le département, les problèmes, les approches, les solutions, ne sont pas du tout les mêmes. Ça demande le temps de la réflexion, de l'organisation.

Aujourd'hui, beaucoup d'analyses, d'actions sont gérées depuis Bourg, ce n'est pas suffisant. Tous les territoires ne sont pas identiques. Si on aborde l'aide à domicile de façon uniforme, on est sûr d'être en situation d'échec. Il faut l'étudier différemment.

Le changement, c'est quoi ? On redistribue les cartes autrement ?

C'est trop tôt pour répondre. Il y aura les éléments à la suite de l'audit. Je suis très pragmatique. Je suis quelqu'un de rapide mais je prends mon temps. La première étape du changement a été la découverte du terrain, de l'ensemble du département.

Ce qui a fait que les rencontres ont été très constructives, positives, avec l'ensemble des agents, c'est que j'y suis allée sans idée préconçue. Ma seule idée, c'était de rencontrer, de comprendre, d'écouter, de sentir, de me rendre compte et de revenir en gardant cette image du fonctionnement de chaque territoire, de ses plus et de ses points à améliorer.

Vous allez vous appuyer sur qui ? Quelle sera votre team ?

Je suis convaincue que le Département ne pourra pas avancer sans les élus locaux et que c'est ce partenariat qui nous

“ On ne peut pas attendre dix ans pour avancer. ”



fera évoluer. C'est avec nos partenaires, maires, présidents de communautés de communes, mais également grâce et avec tous les agents, et pas simplement les cadres. Bien sûr, dans l'équipe proche, il y a la présidente de la commission sociale, Valérie Guyon, et le conseiller délégué à la brigade anti-fraude, Jean-Pierre Gaitet.

Le Département est-il une bonne échelle pour le social ou est-ce que ça doit être partagé avec les communautés de communes ?

La meilleure échelle, c'est le Département, pas les communautés de communes. Les habitants bougent, beaucoup plus qu'on ne pense. Il y a des secteurs où la population fragile bouge par tranches de deux ans. Ceux qui ont le plus besoin d'accompagnement, d'aide, de soutien, ont des désillusions. Vendredi, j'étais à une réunion pour le social. J'étais très triste parce que j'ai constaté qu'on oriente des personnes en difficulté vers des secteurs ruraux où on les met encore plus en situation de difficulté, parce qu'il y a des logements certes, mais pas de moyens de transport, pas de petits boulots pour se réinsérer. On les isole un peu plus. Il ne faut plus fonctionner comme cela.

Vous dites : je suis triste. Peut-on faire du sentiment ?

Oui. Il y a l'humain que je suis qui est sensible et l'analyse cartésienne, parce qu'il faut poser les choses et trouver des solutions. Ce n'est pas certainement le côté sensible qui va primer. Ce sera plutôt la recherche de solutions. J'en ai assez qu'on me dise : il y a des problèmes. S'il y a un problème, il y a une solution mais qui n'est pas toujours celle qu'on a envie d'avoir ou de voir.

Il peut y avoir des situations d'échec. Ça veut dire qu'on n'a pas vu les choses de la façon dont il aurait fallu les

traiter, qu'on les a vues peut-être trop avec les sentiments et qu'il aurait fallu les voir avec plus de recul, en cherchant des solutions durables et pas seulement immédiates.

Votre tour de l'Ain a-t-il nuancé votre jugement sur le RSA ?

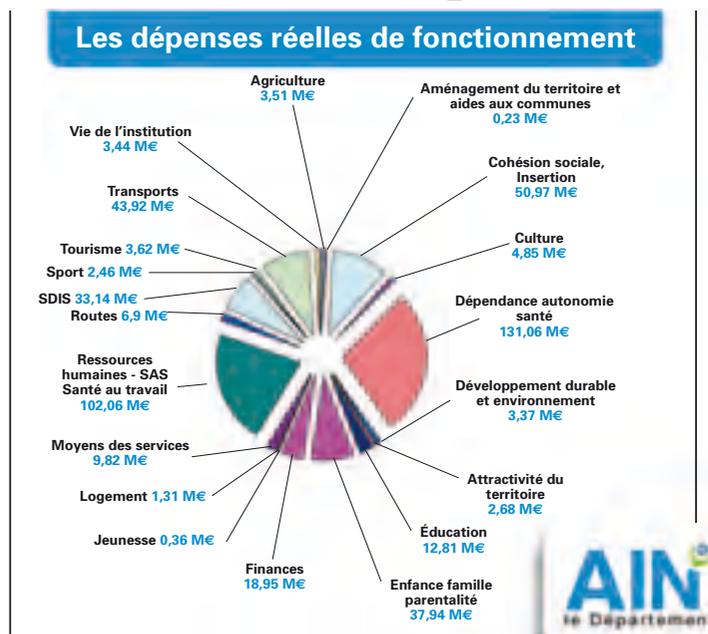
Il l'a conforté. Tout le monde apprécie ce qu'on a fait. Beaucoup sont soulagés. Cela permet de clarifier et réveille les allocataires du RSA, parce que cela leur donne le moyen de participer, de s'exprimer, de venir discuter, ce qu'ils ne faisaient plus. Je suis ravie de travailler avec Jean-Pierre Gaitet sur ce sujet.

Avez-vous encore le temps de vous occuper de votre commune ? Ou cherchez-vous à fusionner pour diviser par deux la charge ?

La commune, pour moi, a une importance prioritaire. Le rapprochement envisagé avec Thoisy n'est ni financier ni administratif mais de territoire. Quand on voit que Thoisy est entourée par Saint-Didier et que son cimetière, son camping, sa piscine, son stade sont sur Saint-Didier, on se dit qu'il y a quelque chose à faire. C'est une question de territoire, d'aménagement. Nous avons commencé la réflexion. Cela se fera peut-être avant 2020, peut-être pas. Je ne suis pas pressée. La seule chose qui soit obligatoire (et que je regrette), c'est la fusion des communautés de communes. La nôtre, Val de Saône Chalaronne, est très dynamique, peut-être de par sa petite taille, la bonne entente entre les élus, une dynamique très forte. On a pu faire beaucoup d'actions dans la petite enfance, le tourisme, en économie, en sport, pour l'assainissement, avec très peu de moyens. On a énormément de compétences, qu'on exerce en bonne concertation avec les communes. La fusion va obligatoirement changer les choses.

Propos recueillis par Alain Gilbert

221 millions d'euros pour la solidarité



→ Présenté le 30 novembre, le budget 2016 du Département se veut, face à la baisse des dotations de l'État, un budget de combat. Taux de fiscalité inchangés, baisse historique des dépenses de fonctionnement (plus d'un million d'euros en moins), des ratios d'épargne en amélioration, des dépenses d'investissement renforcées et orientées vers les projets créateurs de richesse et d'emploi : la majorité départementale souligne que les engagements sont tenus. Côté solidarité, les dépenses s'établissent à 221 M€, soit + 5 M€ par rapport au BP 2015. Elles représentent 47 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Sont en hausse notamment les budgets consacrés aux personnes âgées (66 M€ soit + 1,4 % par rapport au BP 2015, dont 44 M€ pour l'APA) et handicapées (64,8 M dont 13,74 M€, soit + 4 %). Le budget affecté au RSA est arrêté à 43,2 M€ (soit + 2,5 %) et celui du Plan départemental d'insertion se maintient au niveau de 2015 : 3,8 M€ (après une baisse de 1 M€ du BP 2014 au BP 2015). ●



La parentalité : **est-il plus difficile d'être parent aujourd'hui ?**

→ Les actions en faveur de la parentalité au plan local sont favorisées, comme les Rendez-vous de la petite enfance proposés par le centre social Mosaïque à Chalamont, le 26 septembre 2015.

Être parent ne va pas de soi. Tel est l'enseignement tiré des échanges lors de cette nouvelle table ronde. Résolument passionnant, le thème de la parentalité est débattu par des acteurs sociaux tout aussi passionnés, autour de trois axes : les enjeux de la parentalité pour les familles et pour la société, la question de la difficulté à être parent de nos jours et le maintien des liens familiaux dans les situations de rupture ou de crise.

Si les notions de prévention et d'accompagnement concentrent les premiers témoignages, les échanges sont émaillés d'expériences. Comment rester parent après une séparation, par exemple. Excès ou défaut dans la fonction parentale, parents déficients mentaux : exit toute idée les désavouant dans leur capacité. Selon l'idée partagée, être parent est une expérience, corroborant ainsi la Circulaire interministérielle DGCS du 7 février 2012 relative à la coordination des dispositifs de soutien à la parentalité au plan départemental : « *La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.* » C'est aussi l'axe central du Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles (SDAESF) « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain » 2015-2020. ● A.S.

→ Des outils d'accompagnement à la parentalité

Dans le cadre du SDAESF, deux lettres dématérialisées intitulées « Tous à bord », la première pour les 62 000 familles du département, la seconde pour les professionnels, seront diffusées deux fois par an, en novembre et en juin. Créée à partir d'initiatives locales et de témoignages de parents et de professionnels, cette Web-letter a pour but de faire connaître les projets locaux et les ressources que ces derniers peuvent apporter aux parents et à leurs enfants quotidiennement. Parallèlement, depuis octobre 2015, un groupe d'une trentaine de personnes réunissant professionnels, bénévoles et parents de tout le département, travaillent à la co-construction de l'Observatoire départemental de la parentalité. Un espace collaboratif en ligne sur l'accompagnement à la parentalité devrait également être proposé début 2016. Destiné aux professionnels, il aura pour but de mutualiser les expériences locales, de partager les projets, méthodes et outils qui fonctionnent.

La parentalité est-elle plus difficile aujourd'hui ?

DEVENIR PARENTS N'EST PAS FACILE ENFANT OU ADOLESCENT. SON



→ L'idée que les parents ne s'autorisent pas assez de temps avec leurs enfants est partagée par les acteurs de la parentalité.

Quels sont les enjeux de la parentalité, pour les familles et pour la société ?

Les acteurs sociaux témoignent tous du besoin d'actions en faveur de la « parentalité ». « On n'avait pas pointé du doigt la difficulté d'être parent en tant que telle, explique Benoît Amarger, directeur adjoint de la CAF de l'Ain. La politique de la parentalité est née avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). On part du principe qu'être parent, ce n'est pas simple et qu'entre eux, ils peuvent trouver des solutions. » Le caractère préventif des actions fait consensus. « L'objectif est d'éviter les situations de protection de l'enfance », confirme le Dr Catherine Hamel, responsable de la PMI (Protection maternelle et infantile) au Conseil départemental. « La médiation familiale, l'aide à domicile sont des moyens de prévention », précise Benoît Amarger. Pour Grégory Bornuat, directeur du centre social Mosaïque de Chalamont, « agir en amont permet de détecter parfois des besoins simples, comme se retrouver avec son enfant ».

Les participants s'accordent sur le fait d'accompagner la famille dans son ensemble, même si un problème est repéré à partir de l'enfant. « Pour nous, il s'agit d'accompagner les parents déficients ou handicapés mentaux, les orienter vers les bons services entre tous les partenaires et maintenir le lien avec les enfants retirés », indique Claire Ravasseau,

éducatrice spécialisée du Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) de l'APAJH à Meximieux. « Je ne pense pas qu'il y ait un modèle de parents... estime Benoît Amarger. Mais comment les aider à faire mieux, même avec un handicap, voire en prison ? » « Nous avons des familles traditionnelles, des familles monoparentales et de couples de même sexe... Il faut faire avec la nouvelle cellule familiale, enjoint Michelle Jaillet, présidente de l'Udaf. Nous avons même été interpellés par l'UNAF sur le problème de la radicalisation. Certaines associations familiales y travaillent. »

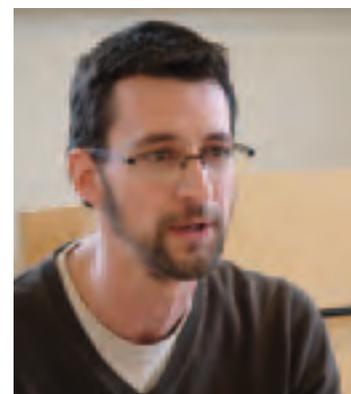
Est-il plus difficile d'être parent aujourd'hui ?

Différents facteurs conduisent à la difficulté d'être parent selon les acteurs de la parentalité. « Il n'y a pas que les actes techniques éducatifs, mais comment on vit en tant que parent », témoigne Gilles Ruzie, psychologue de l'association DIRE du Pays de Gex. Les parents nourrissent un idéal de l'enfant, qui est en décalage avec la réalité. « Les participants reconnaissent qu'être parent est une expérience. « On ne naît pas parent, on le devient. Nous partons du principe que toutes les personnes ont des ressources à utiliser », insiste Grégory Bornuat. Pour Claire Ravasseau, « des parents déficients sont très isolés et ont du mal à identifier autour d'eux les ressources, les grands-parents



→ **Benoît Amarger, CAF de l'Ain :**
« L'idée, c'est de mettre à disposition des outils sans être donneur de leçon. »

→ **Sophie Sarraco, Jeunes Pousses :**
« Franchir la porte du lieu d'accueil coûte beaucoup à certains parents. C'est accepter d'être en difficulté et que c'est normal. »



→ **Gilles Ruzie, association DIRE :**
« Les parents doivent prendre conscience qu'ils ont la compétence en eux et oser. »

lité : us difficile d'être parent aujourd'hui ?

EST PAS SIMPLE. CERTAINS SOUFFRENT DANS LA RELATION À LEUR ENFANT, QU'IL SOIT EN BAS ÂGE
T-ILS POUR AUTANT DÉFAILLANTS ? LES RÉPONSES AVEC LES ACTEURS DE LA PARENTALITÉ.

par exemple. » Selon Catherine Lauterniet, psychologue à l'Institut d'Enfants Seillon, à la MECS* de Saint-Nizier-le-Bouchoux et pour le SAFren**, « c'est aussi un projet de devenir parent. Comment on le bâtit en amont... » Pour Gilles Ruzie, « il y a une redéfinition des rapports. Avant, les parents étaient dans une autorité verticale. Aujourd'hui, les ados sont dans la négociation. Ils sont dans l'horizontalité ». « À l'ère des moyens de communication qui vont très vite, nous sommes confrontés à familles qui ne se parlent pas. On ne se pose plus à table... », souligne Catherine Lauterniet. Le manque de vie sociale peut également mettre en difficulté un parent, avance Grégory Bornuat. « En libérant la personne sur une activité de loisir, elle peut mieux revenir vers son rôle de parent. »

L'idée que les parents ne s'autorisent pas assez de temps avec leur enfant est partagée. Sophie Sarraco, coordinatrice de l'équipe bénévole accueillante de Jeunes Pousses à Bourg-en-Bresse, présente le lieu d'accueil comme « un espace dédié où les parents prennent le temps, sans tâche ménagère à effectuer... Ils partagent avec leur enfant, se retrouvent ». Les rythmes de vie mettent les familles sous pression dans leur quotidien, confirme le Dr Catherine Hamel, citant l'effet positif des « Après-midi de la souris verte » dans le Pays de Gex, autour de la lecture.

Comment maintenir et favoriser les liens familiaux dans les situations de rupture ou de crise ?

« Le système familial doit être propice à accueillir l'enfant, rappelle Catherine Lauterniet. Si le processus de devenir parent n'a pas pris, l'éloignement de l'enfant est parfois nécessaire. » Dans leur travail avec les parents, les éducateurs observent si la fonction parentale est restaurée à travers des petites compétences. À l'Institut d'enfants Seillon, des groupes de parole sont proposés sur un thème choisi par les parents : la sanction, savoir dire « non », comment ne pas se laisser déborder... « Le système familial fonctionne dès lors qu'il y a triangulation, c'est-à-dire un enfant avec deux parents, ou un grand-parent avec une jeune mère. » Le jeu, connu pour sa fonction vitale chez l'enfant, est largement utilisé. Sophie Sarraco l'atteste : « Les parents peuvent se réapproprier des petites choses qui remettent du lien entre l'enfant et eux... par le jeu, les histoires. »

Concernant les situations où l'autorité parentale est retirée, Catherine Lauterniet explique la différence entre lien et relation. « Le lien, c'est un lien de filiation, issu d'une lignée, c'est-à-dire qui persiste au-delà de la mort. La relation peut être rompue, discontinuée... » « La séparation est au cœur de toute l'histoire avec les parents, constate

(Suite page 12)



→ Catherine Lauterniet, Institut d'enfants Seillon : « C'est travailler avec beaucoup d'humilité, donner des ficelles aux parents et être accessibles. »

→ Claire Ravasseau, SAVS de l'APAJH : « Il s'agit aussi de maintenir la place du parent, même un peu déficient, auprès de son enfant. »



→ Grégory Bornuat, centre social Mosaïque : « Il y a des situations familiales monoparentales qui vivent un décrochage social complet. »

La parentalité : **est-il plus difficile d'être parent aujourd'hui ?**

Gille Ruzie. *Les parents sont face à des angoisses terribles et culpabilisent. Nous travaillons à dédramatiser les choses... L'échange avec d'autres parents est aussi très enrichissant. Le discours est entendu différemment.* »

Le partenariat et la coordination entre acteurs sont essentiels selon les participants. « *Pour les parents déficients, on a tout intérêt à travailler avec les équipes de la protection de l'enfance* », estime Claire Ravasseau. « *La parentalité,*

c'est faire le lien entre les acteurs et les différents parents, conclut Benoît Amarger. *Un chargé de mission spécifique a été recruté à cette fin. Mais c'est surtout donner les moyens à ces microréseaux, trouver la petite action sur le plan local et la valoriser.* » ● **A.S.**

*Maison d'enfants à caractère social

** Service d'accompagnement familial renforcé

LA PARENTALITÉ DU POINT DE VUE JUDICIAIRE

« Apprendre à s'écouter et à dialoguer »

« *Pour nous, la parentalité concerne principalement les parents et leurs enfants. Nos interlocuteurs sont également les grands-parents et ceux dont les droits sont reconnus par la loi, y compris par l'extension à tout tiers qui manifeste un intérêt pour l'enfant* », confie Isabelle Lacour, l'un des quatre juges du tribunal de grande instance (TGI) délégué aux affaires familiales (JAF) dans l'Ain. Comme son nom l'indique, le JAF est compétent en matière de contentieux familial, que les couples soient mariés ou non. « *Notre intervention est conditionnée à l'autorité parentale. C'est la procédure de divorce qui nous relie aux parents mariés. Pour les parents non mariés, les textes à appliquer au niveau des enfants sont identiques, sur le principe d'une autorité parentale conjointe.* » Le JAF se prononce sur la fixation de l'autorité parentale et sur le sort de l'enfant. Il détermine comment va s'exercer sa résidence et arbitre les questions alimentaires.

Pas de service éducatif

Les JAF constatent une augmentation des contentieux judiciaires. « *Nous avons davantage de demandes de tiers pour les couples homosexuels non mariés qui se séparent... Nous avons également des cas de figure où les enfants sont conçus de façon anonyme* », précise Isabelle Lacour. Autre constat : les JAF voient souvent des enfants otages du conflit parental sans toujours être armés pour gérer ces situations.

« *Nous n'avons pas de service éducatif comme en dispose le juge des enfants, pour apprendre aux parents à devenir parents.* » Lorsque l'enfant est en danger, le JAF peut prendre une mesure provisoire d'accueil ou de rencontre dans un lieu neutre. « *Dans l'Ain, c'est l'ADSEA, avec le Centre d'accueil, rencontres, investigations, consultations (Caric), qui permet de maintenir un lien ou de le restaurer.* »

Médiation familiale et avocats

Aujourd'hui, l'idée de concilier les parties prévaut. « *Pour toute situation convoquée devant nous, hors procédure de divorce, nous poussons les parties à la médiation familiale. C'est apprendre à s'écouter et à dialoguer.* » Les juges travaillent ainsi avec les médiateurs agréés au sein du Comité départemental de la médiation familiale, mais avec des regrets : « *C'est une injonction à rencontrer un médiateur familial, pas une obligation. Et il n'y a pas assez de médiateurs sur le terrain.* » Des regrets d'autant plus justifiés que le besoin de désengorger les TGI devient criant. « *Globalement, tout ce qui a trait à la parentalité a tendance à se judiciaireiser. Des parents ont besoin d'une décision du juge pour la pension alimentaire par exemple. L'idée, qui n'est pas nouvelle, serait de n'être saisi qu'en cas de constat d'échec de la médiation familiale. Les avocats peuvent également jouer un rôle considérable pour désamorcer un conflit.* »



→ Michèle Jaillet, UDAF de l'Ain :

« *Le partenariat oui, mais efficace, c'est-à-dire dans l'intérêt de toutes les familles et avec une approche par territoire.* »

→ Dr Catherine Hamel, PMI

Département : « *Avec le Schéma "Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain", nous faisons en sorte que l'outil soit accessible aux parents.* »



→ Les droits et devoirs des parents

L'autorité parentale est définie par l'article 371-1 du Code civil comme « *un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne. Les parents associent l'enfant aux décisions qui le concernent, selon son âge et son degré de maturité.* »

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 86 . DÉCEMBRE 2015

SEMCODA

**Visite à la résidence seniors
« Au fil de l'eau » à Malafretaz / p. 32 -33**

Le Cahier partenaires



→ Marc Dupont,
président de l'ADAPA.

La loi ASV et les territoires : se saisir des opportunités pour renforcer les acteurs

La loi d'adaptation de la société au vieillissement est enfin sortie de son marathon législatif suite aux travaux de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale. Portons le regard sur ses avancées sur les problématiques territoriales et les articulations avec les politiques de l'autonomie.

La conférence des financeurs créée par l'article 3, réunissant les collectivités territoriales, les caisses de retraite, les mutuelles, l'ANAH et l'État via l'ARS, doit établir un diagnostic territorial des besoins et des réponses. L'article 6 invite les caisses de retraite de base au développement des diagnostics et des actions interrégimes. L'article 46 donne une base légale aux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM). Les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) reçoivent une consécration par l'article 49, à titre expérimental et pour deux ans. Les articles 76 et suivants précisent les responsabilités du Département en matière d'action sociale en faveur des personnes âgées. Enfin, l'article 81 crée le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), fusion du Coderpa et du CDCPH.

Ces outils d'une co-construction réelle des politiques d'autonomie trouveront-ils des pilotes et des acteurs décidés à les faire vivre dans le respect des rôles et compétences de chacun ? Permettront-ils de dépasser le simple énoncé des politiques conduites par les uns et les autres sans recherche des articulations susceptibles de leur donner du sens et une efficacité globale ?

On peut regretter que la loi n'ait pas clarifié l'organisation d'une observation partagée au bénéfice de tous les acteurs, évitant les doublons et facilitant un diagnostic commun. On sait par ailleurs que la co-construction des politiques de l'autonomie se heurte à des modalités de reconnaissance des apports des professionnels trop liées à un financement horaire. De nouvelles modalités pour des activités comme l'ingénierie sociale et médico-sociale devront être inventées.

La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement trace des perspectives et propose des outils pour les concrétiser. Encore faut-il que les acteurs s'en saisissent. Faute de quoi, elle ira allonger la liste des textes intéressants mais inappliqués.

Marc Dupont,
président de l'ADAPA.

SOMMAIRE

- Fat-**ORSAC** et CAVA : un site, trois structures. / p. 15
- **Innovation sociale** / p. 16-17
- **ADAPEI** : l'expression des usagers favorisée. / p. 18-19
- **MSA** : la cellule de prévention du suicide. / p. 20-21
- La Maison de l'enfance (**Département**). / p. 22-23
- **ALFA3A** s'implique dans les réseaux professionnels nationaux. / p. 24-25
- **UDAF** le développement associatif à l'œuvre. / p. 26-27
- **Dynacité** : le parcours résidentiel. / p. 28-29
- L'accueil de jour de l'**ADMR**. / p. 30-31
- Les résidences seniors de la **SEMCODA**. / p. 32-33
- **Fiche action** : la démocratie participative à Oyonnax. / p. 34



FAT ORSAC CAVA : UN SITE, TROIS STRUCTURES

Une vocation et un métier

À PÉRONNAS, LE FAT ORSAC CAVA RÉUNIT UNE ENTREPRISE ADAPTÉE, UN ATELIER CHANTIER D'INSERTION ET UN CENTRE D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE. OBJECTIF : AIDER DANS OU VERS L'EMPLOI LES PERSONNES HANDICAPÉES OU EN DIFFICULTÉ SOCIALE.



→ L'entreprise adaptée est spécialisée dans la fabrication de sacs plastiques spécifiques, pour l'industrie, l'alimentaire ou à usage publicitaire. L'ACI et l'AVA sont spécialisés dans la sous-traitance industrielle et tertiaire.



Installé sur 3 000 m², dans d'anciens locaux de l'usine ArcelorMittal, aux portes de Bourg-en-Bresse, le Fat Orsac Cava a tout d'une entreprise de production, avec ses exigences de qualité, ses normes, sa concurrence, ses carnets de commandes... Au sein de ses vastes ateliers, on fabrique des sacs plastiques spécifiques, pour des clients allant du petit commerce alimentaire aux grands groupes industriels de Rhône-Alpes et au-delà. « Notre fer de lance, c'est la fabrication, en petite et moyenne série, de sacs qui sortent des sentiers battus, avec une vraie valeur ajoutée », souligne Bruno Astic, directeur. Autres spécialités : le montage de pièces plastique pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique, celui de cartons pour les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) et le collage d'affiches pour les cartons d'emballage.

Le Fat Orsac Cava n'est pas pour autant une entreprise ordinaire. « La fabrication de sacs et la sous-traitance industrielle, c'est le côté métier. Notre vocation, c'est d'aider les personnes handicapées ou en difficulté. Vocation et métier : les deux sont indissociables. » Trois entités bien distinctes, avec des financeurs et des effectifs différents, le composent : une entreprise adaptée (EA) – le Fat –, un atelier et chantier d'insertion (ACI) et une structure d'adaptation à la vie active (AVA).

Voir divers aspects du métier

L'entreprise adaptée emploie des personnes reconnues travailleurs handicapés, en CDI. Si l'objectif reste de « les amener vers le milieu ordinaire », beaucoup ont une longue ancienneté au Fat. « Avoir un emploi leur donne une

reconnaissance. Ils ont un attachement à l'entreprise, aux produits qu'ils font. Ils sont très consciencieux, méticuleux. La démarche qualité est permanente. » La polyvalence sur les divers postes de travail est encouragée : « Elle leur permet de voir d'autres aspects du métier, de ne pas s'enfermer dans un poste. Elle a un sens dans leur parcours et un sens pour l'entreprise aussi, pour une production efficace et efficiente. » L'atelier chantier d'insertion accueille des personnes en difficulté sociale, en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) de 6 mois, renouvelable trois fois, avec pour objectif de les accompagner vers l'emploi. Loin du temps où la plupart étaient orientés par le CPA, les usagers le sont aujourd'hui essentiellement par Pôle Emploi, la Mission locale jeunes, les services sociaux... « Il n'y pas de profil type : les personnes sont de tous âges, tous niveaux. La vocation de l'ACI est de les former, dans un parcours vers l'emploi. Les freins en amont sont de plus en plus importants – dépendances, linguistique, logement... –, ce qui oblige à former d'abord aux savoir-faire de base avant de passer à une formation qualifiante. » Outre les divers ateliers en interne, la mise en situation de travail peut s'effectuer via des périodes d'immersion en entreprise, chez des donneurs d'ordre « avec qui on peut nouer un réel partenariat ». Certes, le contexte économique actuel induit plutôt une baisse du recours à la sous-traitance par les entreprises, donc un moindre taux d'activité. Un frein, côté métier cette fois... Troisième structure – et première à l'origine, en 1983 –, l'AVA permet à des personnes cumulant difficultés sociales et de logement d'être accueillies en stage de trois mois et accompagnées dans leur orientation. ● A. P.



→ L'atelier de montage de pièces pour l'industrie pharmaceutique ou cosmétique, en « salle propre ».

EFFECTIFS

- **Entreprise adaptée :** 37 travailleurs handicapés
- **ACI :** 30 personnes en CDDI, soit 21 ETP (équivalent temps plein).
- **AVA :** 9 stagiaires

Innovation mode d'emploi

● Premier Rendez-vous de la petite enfance à Chalamont

Testé grâce au soutien du REAAP, l'espace de parentalité mis en place en 2014 au centre social Mosaïque a fait naître une action en septembre 2015: les Rendez-vous de la petite enfance. Objectifs: « permettre à des parents et des professionnels de venir "picorer" des informations sur une matinée », précise son directeur Grégory Bornuat. Quinze partenaires étaient présents, de la PMI (Protection maternelle et infantile) aux associations pédagogiques en passant par des bibliothèques locales. Un premier Rendez-vous réussi à renouveler...

* Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents



→ 70 personnes ont participé à ce premier événement partenarial.



© caRAMel

→ Esprit de convivialité et découvertes pour petits et grands sont de mise aux rencontres « Jeux... m'amuse ».

ENSEMBLE AUTOUR DU JEU

Le relais assistants maternels caRAMel a lancé en septembre un atelier autour du jeu, ouvert aux assistants maternels, parents, grands-parents et enfants. Rendez-vous est donné un vendredi par mois, de 16 à 18 h, alternativement à Treffort-Cuisiat, Bény et Simandre-sur-Suran. C'est gratuit, il suffit de s'inscrire auprès du relais, par téléphone ou mail.

Animée par Solenne Bertin, ludothécaire, la rencontre ludique « Jeux... m'amuse » séduit petits et grands: « Dès la première fois, nous attendions une vingtaine de personnes, trente-cinq sont venues. Les retours sont très positifs » souligne Carmen Pereira, responsable du relais. L'action est soutenue par la CAF, dans le cadre du REAAP (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).

UN « MARCHÉ INNOVANT » À RECONDUIRE

Bilan plus que positif pour le premier « marché nouvelle génération, innovant et solidaire », organisé par Bourg-en-Bresse Agglomération, l'AGLCA et Tremplin, le 11 décembre à Bourg: une fréquentation estimée à 1 200 visiteurs, des stands (articles de seconde main, Réparateurs de l'Ain, produits bio, commerce équitable, friandises en cuir de fruit) et des ateliers (transformation artistique, cuisine éco-locale, fabrication de produits d'entretien naturels, de papier recyclé, de murs de paille...) qui n'ont guère désempé, 27 créations et 400 votants au défi-concours « Ne jetez plus, créez ». « Les visiteurs ont apprécié l'esprit à la fois ludique et pédagogique, les exposants sont très contents », souligne Christiane Clavelier, responsable Économie sociale et solidaire à BBA.



© AGLCA

→ Au cœur du marché, l'exposition du défi-concours de création de tenues de fête à partir de matières recyclées.

L'EHPAD Saint Joseph, site pilote du développement durable

L'ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES SAINT-JOSEPH, À JASSERON, A RÉDUIT DE 76 % SES DÉCHETS ALIMENTAIRES DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION NATIONALE ADD'AGE.

Dans le cadre de l'Action nationale développement durable au service du grand âge (ADD'AGE) menée de septembre 2013 à novembre 2015, l'EHPAD Saint Joseph, parmi quinze sites pilotes volontaires en France, s'est engagé à repenser son mode de fonctionne-

ment. L'établissement a concrètement réduit ses déchets alimentaires de 76 %, générant 30 000 € d'économie, en mettant en place un service des plats chauds à l'assiette. Les déchets alimentaires sont triés et compostés pour le jardin.

« MANGER MIEUX, JETER MOINS »

De plus, en installant des panneaux solaires pour l'eau chaude, en améliorant l'isolation des chambres et en remplaçant des luminaires par des Leds, l'EHPAD a fait baisser sa consommation énergétique. Le 23 octobre 2015, Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la Famille, de l'Enfance, des Personnes âgées et de l'autonomie, s'est félicitée de la capacité d'innovation et de transformation de la maison de retraite. Les résultats

de l'expérimentation nationale portée par la Fédération nationale Avenir et qualité de vie des personnes âgées (FNAQPA), soutenue par la CNSA*, l'AGIRC* et l'ARCCO*, visent à inciter d'autres établissements et services pour personnes âgées.

* Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ; Association générale des institutions de retraite des cadres ; Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés



→ Les enseignements de l'expérimentation nationale devraient permettre d'essaimer la démarche globale que l'action sous-tend en termes de bienveillance des personnes âgées et d'éthique des Ehpad.

C'est quoi l'innovation sociale, pour vous ?

« Pour moi, c'est apporter une réponse de proximité, territorialisée, à dimension humaine, à chaque individu. C'est par exemple, en lien avec les collectivités territoriales, proposer des clubs de chercheurs d'emploi, hebdomadaires, à destination de publics ayant peu de lien avec les services de droit commun. C'est aussi accompagner le public le plus en difficulté comme les plus de 45 ans ou les bénéficiaires du RSA, en développant de nouveaux outils comme les agents locaux d'insertion, l'Espace Emploi seniors, les jardins collectifs à Bellegarde. »

Emmanuel Maquet,
Directeur de la MIFE de l'Ain

● AVEMA : la justice restaurative à la une

« Au cœur de l'innovation » était le thème de la Semaine de la justice réparatrice, du 15 au 22 novembre, au Canada. Dans ce cadre, l'Avema* a présenté son nouveau service de justice restaurative - le premier en France - au symposium national les 16 et 16 novembre à Québec.

Lancée à l'automne, en convention avec le procureur de la République du tribunal de Bourg-en-Bresse, la JRDR (Justice restaurative délits routiers) se concrétise par des rencontres entre des auteurs d'accidents de la route et des victimes, visant à « retisser du lien social et faire prendre conscience aux irréflectés de la portée de leurs actes », souligne Bernard Robert, président de l'Avema. Forme d'alternative aux poursuites, s'inscrivant dans le cadre d'un mandat judiciaire ordonné par le parquet, ces stages d'une journée se déroulent dans un centre de réadaptation fonctionnelle, à Hauteville.

* Aide aux victimes et médiations dans l'Ain

● Des ateliers boxe anti-violences

Cinq femmes victimes de violences ont franchi le pas et se lancent dans cette expérimentation proposée par l'AVEMA. Deux intervenants boxe et deux psychologues encadrent ces femmes qui ont décidé de se « confronter » à l'autre dans des cours alliant le self-défense, la boxe et surtout la réassurance face à un événement conflictuel. Reprendre confiance grâce à son corps et intégrer des repères corporels face à une agression sont aussi quelques-uns des objectifs de cette nouvelle activité. À suivre.

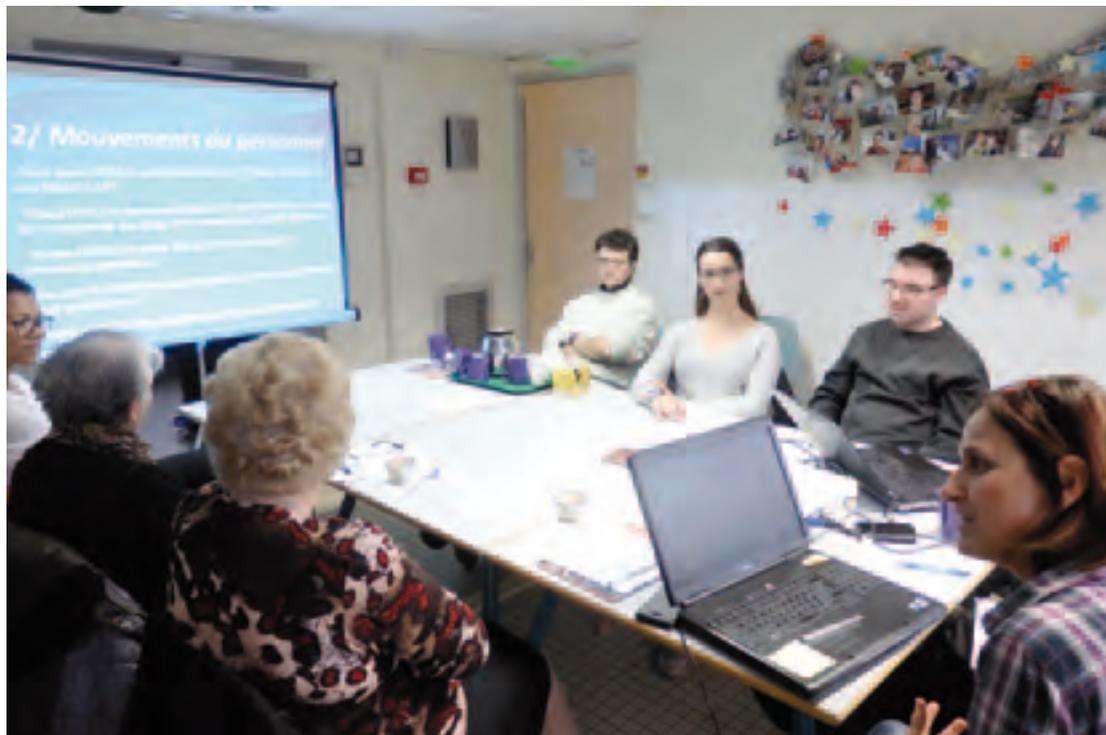




QUAND UN CONSEIL DE LA VIE SOCIALE FONCTIONNE

L'expression des usagers favoris

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) CONSACRE LA MISE EN ŒUVRE DES DROITS FONDAMENTAUX DES PERS
ÉTABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MÉDICO-SOCIAL. IMMERSION AU FOYER D'HÉBERGEMENT DES PRÉS



→ Le CVS réunit les représentants des usagers, des familles et du personnel de l'établissement.

« Le 13 novembre 2015 : attentats de Paris. Il y a eu des blessés et des morts... Ça nous a touchés : peur, tristesse et incompréhension. Nous avons fait une minute de silence à l'ESAT*... », lit Pascal, 48 ans, sur l'écran de rétroprojection devant lui. Il est

14h50 ce 4 décembre 2015 lorsque ce résident, qui est vice-président du conseil de la vie sociale (CVS) du foyer d'hébergement des Prés de Brou, ouvre la séance, troisième et dernière de l'année. « Nous en avons parlé entre nous », précise Pascal à propos des attentats, en réponse à l'inter-

rogation de Danielle Chival, chef de service éducatif qui conduit la réunion et saisit les décisions sur ordinateur portable. « On s'est revu trois jours après les attentats », complète Céline Coste, assise à droite de Pascal. La monitrice éducatrice en contrat de professionnalisation est l'un des deux représentants du personnel au sein du CVS. La jeune femme soutient l'expression des délégués des usagers. « Je leur ai demandé s'ils voulaient aborder le sujet au CVS et comment ils voulaient signifier leur ressenti. Ils ont choisi le diaporama en posant des phrases. » Assis à gauche de Pascal, Raymond, 21 ans, est l'un des trois représentants des usagers.

“ Chaque question amène des remarques et une décision ”

Attention et précisions

Une nouvelle image intitulée « Les mouvements des usagers » s'affiche sur l'écran. Pascal reprend la lecture. « Coralie a fait un stage au 5^e étage... » Danielle Chival apporte quelques précisions aux autres membres du CVS et aux invités. « Coralie vivait en famille. Suite à son stage, elle a été admise au foyer des Prés de Brou. » Autour de la grande table aménagée dans la salle de vie du groupe 2 du foyer, Danielle Faubert et Colette Bletery, les deux représentantes des familles, écoutent avec attention. Thierry Farge, le directeur de l'établissement par intérim, est présent ainsi que Féлана Dayet, stagiaire éducatrice spécialisée en 1^{re} année à l'IREIS, et Isabelle Chaumont en contrat unique d'insertion (CUI), venue découvrir le CVS. Initialement prévue le 13 novembre, la réunion reportée au 4 décembre est marquée par plusieurs défections : Lorraine, présidente du CVS, est excusée ainsi que Jean-Claude Félix, représentant du personnel, et les représentants de la Ville de Bourg-en-Bresse et de l'Adapei de l'Ain.

La vie au foyer

Passés « Les mouvements du personnel », une action imaginée par les résidents entre juin et novembre est présentée aux membres du CVS dans la rubrique « La

ée

ONNES ACCUEILLIES DANS UN DE BROU À BOURG-EN-BRESSE.

vie au foyer ». « *Nous avons fait des flyers. Dites-nous ce que vous en pensez* », lit Pascal sur l'écran. Sollicité par la chef de service, Raymond explicite : « *Ils vont être posés sur le pare-brise des véhicules qui stationnent sur le trottoir entre le foyer et l'arrêt de bus.* » Le temps des « Questions diverses » arrive. L'ambiance se détend autour de la table. « *Sur la route de Ceyzériat, au niveau du passage piéton pour l'arrêt de bus Le Pennessuy, les voitures roulent trop vite* », lit à son tour Raymond. « *Ça nous gêne pour prendre le bus le matin* », précise le jeune homme. « *Quelle est votre idée alors ?* », interroge Danielle Chival pour aider les délégués à trouver une solution. « *Il faut mettre un feu*, avance Raymond. *Et faire un courrier pour qu'ils le sachent au niveau de la mairie.* » L'ordre du jour du CVS est précis. Chaque question amène des remarques et une décision. Pendant près d'une heure et demie, les faits marquants dans l'organisation et la vie quotidienne du foyer sont ainsi abordés. Ils feront l'objet d'un compte-rendu, base d'évaluation des décisions à mettre en œuvre avant le prochain CVS. ● **A. S.**

*Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) du Pennessuy à Viriat

Trois CVS par an

Au foyer d'hébergement pour adultes des Prés de Brou, le CVS se prépare avec les représentants des résidents. « Il y en a un tous les quatre mois environ, précise Céline Coste. Nous le préparons dès la semaine qui suit le dernier CVS. Pascal et Raymond vont expliquer à leur collègue absente ce qui a été arrêté. Il faudra aussi arriver à expliquer les actions décidées, comme le flyer, aux autres résidents. » Le choix a été fait de réunir Lorraine, Pascal et Raymond une fois par semaine en soirée pendant une demi-heure. « Nous nous voyons vers 20 h. Nous essayons d'avancer au maximum. » La réunion de travail durant peu de temps, les idées sont jetées sur le papier. En tant que délégués des usagers, Lorraine, Pascal et Raymond ont pour mission de sonder les trente autres résidents du foyer pour qu'ils puissent s'exprimer. Les demandes et les questions relatives au fonctionnement de l'établissement seront ensuite synthétisées. « Nous partons d'un plan : qu'est-ce qui s'est passé au niveau des usagers, des professionnels, des activités... ? Il faut un peu de méthodologie pour ne rien oublier. Mais nous nous adaptons en permanence aux actualités internes et externes. » ●

TÉMOIGNAGE

« Beaucoup de choses ont changé »

Colette Bletery a une longue expérience du conseil de la vie sociale. « *Mon fils a vécu au foyer de Domagne jusqu'en 2009. Mon mari était membre du CVS. Il est décédé en février 1998. Alors ils m'y ont mis d'office et j'ai accepté !* » En suivant son fils au foyer



des Prés de Brou, Colette Bletery est naturellement devenue l'un des deux représentants des familles au sein du CVS. « *Quand on a un enfant dans un établissement, on aime bien suivre, écouter, voir l'organisation de l'établissement, savoir ce qui s'y passe et donner nos idées aussi... Mais beaucoup de choses ont changé depuis dix-sept ans. L'Adapei était une grande famille. Les parents étaient plus impliqués et les dirigeants plus près des familles. Aucune famille ne nous contacte aujourd'hui. Et le directeur des Prés de Brou est basé à Villars-les-Dombes... »*

→ Colette Bletery représente les familles au sein du CVS depuis 17 ans.

→ Un outil concret pour les droits fondamentaux

● *Institué par le décret du 25 mars 2004 dans le cadre de la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le conseil de la vie sociale est obligatoire lorsque l'établissement ou le service assure un hébergement ou un accueil de jour continu ou une activité d'aide par le travail. Le CVS a pour vocation de favoriser la participation et l'expression des personnes accueillies. Il traduit également l'expression des familles ou tuteur, et les associe à l'élaboration et à la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, révisés tous les 5 ans (articles L311-7 et L311-8 du code de l'Aide sociale et des Familles). Le Conseil de la vie sociale constitue l'un des outils phares pour la mise en œuvre des droits fondamentaux des usagers. À ses côtés figurent le livret d'accueil, la charte des droits et libertés, le contrat de séjour et le recours à la médiation par une personne qualifiée. ●*



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

ACCOMPAGNEMENT DU MAL-ÊTRE ET PRÉVENTION DU SUICIDE

Parler du suicide pour l'éviter

MISE EN PLACE DÈS 2009 PAR LA MSA AIN-RHÔNE, LA CELLULE DE PRÉVENTION DU SUICIDE ORIENTE EN DÉTRESSE. SUR LE TERRAIN, PROFESSIONNELS DU SOCIAL ET DE LA SANTÉ SONT À L'ÉCOUTE,



© CCMSA

→ Une aide appropriée peut permettre de soulager la souffrance à l'origine des idées suicidaires.



→ « Chaque caisse MSA organise son dispositif de prévention du suicide », rappelle Élisabeth Lamy.

Et si on parlait travail ?

● Prévenir les risques psychosociaux dans le monde agricole s'inscrit dans les priorités du Plan SST* 2016-2020 de la MSA Ain-Rhône. En novembre, à Duerne (Rhône), une rencontre autour du film « Et si on parlait travail ? » invitait les exploitants à échanger sur leur métier, leurs joies et leurs difficultés. Une manière conviviale de créer des liens de solidarité et d'entraide. L'action sera reconduite en 2016 dans l'Ain. ●

* Santé sécurité au travail

Crises laitière, bovine, viticole, pression économique, sentiment d'isolement, tracasseries administratives... Les causes de mal-être dans la profession agricole ne manquent pas. À tel point qu'aujourd'hui, en France, le suicide est la troisième cause de décès chez les agriculteurs exploitants (après le cancer et les maladies cardio-vasculaires). La MSA œuvre depuis de nombreuses années pour accompagner ses assurés en situation de souffrance. Elle propose aux personnes en difficulté un service d'écoute, une aide personnalisée et des moments de sensibilisation.

En pratique

Le service Agri'écoute, joignable au 09 69 39 29 19, week-end et nuit compris, permet de dialoguer anonymement et d'être écouté en toute confidentialité par des personnes formées aux entretiens empathiques à distance.

Dès 2009, la MSA Ain-Rhône a mis en place également une cellule d'accompagnement du mal-être et prévention du suicide. « Ce dispositif s'est généralisé en 2011 à l'ensemble des caisses MSA, sous l'impulsion du ministre de l'agriculture de l'époque, Bruno Le Maire », précise Élisabeth Lamy, médecin du travail à la MSA Ain-Rhône. La cellule réunit à ses côtés une psychologue, des assistantes sociales, des infirmiers et une responsable administrative.

Cette cellule propose un accompagnement dans des

situations avec risques suicidaires. Elle peut aussi orienter vers un accompagnement médical, psychologique, social ou professionnel. Pour entrer en contact avec la cellule, il suffit de laisser un message sur son répondeur au 04 78 92 83 30. Tout adhérent MSA en détresse ou quelqu'un de son entourage familial, social, professionnel peut entrer en contact avec la cellule. « Lors d'un appel par un proche, la personne qui fait le signalement aura au préalable demandé l'accord de l'intéressé : ceci facilite le dialogue et la prise en charge. » Lors du contact téléphonique avec la personne en détresse, le membre de la cellule évalue l'importance du risque suicidaire. Dans la plupart des cas, l'accompagnement débute par un entretien avec un psychologue. En fonction des problématiques détectées, le suivi passe par l'orientation vers différents professionnels MSA ou extérieurs qui prennent le relais : service social, médecin traitant, centre médico-psychologique, conseiller de la Chambre d'agriculture... ● A. P.

→ Pour une écoute, un besoin de parler immédiat, contacter Agri'écoute au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local, gratuit depuis une « box »). Pour un accompagnement, contacter la cellule d'accompagnement du mal-être et de prévention du suicide au 04 78 92 63 30. En cas d'urgence, contacter le 15 (ou le 112 depuis un portable).

ET ACCOMPAGNE LES AGRICULTEURS – ET AUTRES ADHÉRENTS MSA – POUR DÉSAMORCER LE RISQUE DE CRISE.

LE REGARD DE L'ASSISTANTE SOCIALE

« Les personnes se rendent compte qu'on les comprend »

Parler aux personnes en proie aux idées noires du suicide ne pousse pas à passer à l'acte mais, bien au contraire, permet de l'éviter. « Les assistantes sociales et les infirmiers ont été formés à la prévention du suicide. Avec la cellule, les personnes se rendent compte qu'on les comprend, elles savent qu'elles peuvent trouver de l'aide », souligne Nathalie Déchelle, assistante sociale référente de la cellule.



→ « Les assistantes sociales MSA sont formées à évaluer les risques suicidaires », rappelle Nathalie Déchelle.

L'aide psychologique proposée est souvent acceptée et appréciée. « Parfois, une ou deux séances suffisent. » L'accompagnement social est un outil souvent utilisé également. Si le risque suicidaire est lié essentiellement à des difficultés économiques, la personne peut être orientée vers le dispositif Rebonds.

L'action porte ses fruits. Des personnes suivies par la cellule sont-elles passées à l'acte ? Non.

Ne pas attendre la crise suicidaire pour agir et faire appel à la cellule, conseille l'assistante sociale : « Tout changement de comportement doit alerter : quelqu'un qui n'ouvre plus son courrier, ses volets, qui devient exubérant alors que d'habitude il est plutôt réservé ou le contraire... »

La cellule peut apporter aussi une précieuse aide aux proches d'une personne s'étant suicidée.

TROIS QUESTIONS À MARTINE ESCH, PSYCHOLOGUE

Ouvrir des portes sur l'avenir

→ Quelle aide apportez-vous à la personne ?

Le psychologue n'a pas de solutions : il apporte une écoute aux contradictions dans lesquelles la personne se débat, a de l'attention pour elle, il essaye de voir les causes de son mal-être, il la rend acteur de son cheminement, lui fait prendre conscience qu'elle n'est plus seule, lui ouvre les portes pour l'avenir.

→ Comment s'organise ce suivi psychologique ?

Je suis la psychologue coordinatrice : la MSA a signé des conventions avec une vingtaine de psychologues de proximité, afin de couvrir l'ensemble du territoire. Quand la cellule propose trois séances de suivi, je contacte le psychologue le plus proche de chez elle et j'appelle la personne pour lui donner ses coordonnées.

→ Quels sont les facteurs de risques suicidaires dans le monde agricole ?

Ils sont multiples. Chaque histoire est différente. Beaucoup de mal-être est dû aux difficultés

économiques, à la pression liée à l'évolution de l'agriculture, des lois, des quotas laitiers par exemple.

Le poids transgénérationnel peut être très lourd aussi :

l'agriculteur a souvent reçu l'exploitation par transmission familiale, des générations entières ont fait vivre leur famille avec cette terre, mais lui ne le peut plus aujourd'hui, il se sent incapable de faire fructifier ce qu'on lui a donné et culpabilise.

Autres facteurs : la surcharge de travail – aujourd'hui, l'agriculteur doit être comptable, savoir tout faire, être à l'ordinateur et sur le terrain – ; l'isolement aussi, géographique, moral ; le fait, dans certaines familles, d'avoir un ou plusieurs suicides. La mort violente est très violente aussi pour l'entourage. ●



→ En chiffres*

En France

● De 2007 à 2009, le nombre de suicides chez les exploitants agricoles et conjoints collaborateurs est de 417 chez les hommes, 68 chez les femmes (sur respectivement 2 769 et 997 décès), soit une surmortalité par suicide de 28 % en 2008, 22 % en 2009, chez les hommes par rapport à la population générale du même âge.

● En 2013, les cellules de prévention du suicide MSA ont détecté 838 situations, dont 36 % urgentes avec risque suicidaire. 84 % ont été accompagnées. 63 % des signalements provenaient des caisses MSA, 20 % des intéressés ou de leur entourage familial, 5 % de leur entourage professionnel. 75 % des personnes à risque sont des hommes. Les exploitants agricoles sont les plus concernés (68 % des cas), puis les salariés (26 %). ●

En Rhône-Alpes

● De 2008 à juin 2013, les cellules de prévention du suicide des trois caisses MSA Ain-Rhône, Alpes du Nord, Ardèche Drôme Loire, ont accompagné 347 situations, dont 79 % d'hommes. 89 % ont été orientées vers un accompagnement social MSA, 69 % vers le médecin traitant, 44 % vers une proposition de consultations chez un psychologue, 43 % vers le service santé MSA, 31 % vers un médecin spécialiste. La durée moyenne de suivi est de 7,7 mois. ●

Dans l'Ain et le Rhône

● Depuis 2012, la cellule de prévention du suicide de la MSA Ain-Rhône a accompagné 195 situations.

En 2014, sur les 37 signalements reçus, 31 concernaient des hommes. 26 personnes ont bénéficié d'un suivi psychologique (40 séances au total). ●

* Source : MSA, statistiques INVS (Institut de veille sanitaire)



AIN
le Département

PROTECTION DE L'ENFANCE

« Nous nous réinterrogeons sa

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE RÉÉCRIT SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET FÊTERA SES LES EXPLICATIONS AVEC SA DIRECTRICE, CHRISTIANE WITZ.



→ La Maison départementale de l'enfance peut assurer l'hébergement et le suivi des enfants en danger de 0 à 18 ans.

Vous réécrivez votre projet d'établissement. Quels sont les faits marquants en termes d'accueil et de prise en charge des enfants en danger ?

Christiane Witz, directrice : « 2015 est une année charnière pour nous. C'est une année de bilan et d'architecture du projet d'établissement 2016-2020. Ce projet portera les actions confortées ou réajustées et de nouveaux développements. Nous constatons que le besoin de placement subsiste pour protéger. Les maisons sont pleines ! Depuis 2012, nous refusons 70 % des demandes qui nous sont présentées par défaut de place. En 2014, sur 174 demandes d'entrées, 30 % seulement ont pu être acceptées en raison de l'allongement de la durée de séjour, dû notamment à la baisse de l'orientation vers les familles d'accueil depuis plusieurs années. »

Le besoin ne s'est pas confirmé. Nos priorités se sont donc recentrées sur l'accueil des plus jeunes femmes et sur l'organisation de dispositifs visant à restaurer le lien avec le père. Nos locaux ne permettant pas de les accueillir, un projet architectural a été imaginé : un salon de visite spécifique pour les couples à mettre en place en 2016, voire 2017. Le projet de locaux intègre beaucoup d'autres besoins car notre Maison a besoin de s'adapter : mise aux normes de sécurité, d'accessibilité et d'économie d'énergie ; organisation du groupe des adolescents. »



→ La Maison départementale de l'enfance expérimente la reconfiguration de la pouponnière en deux unités de six enfants, selon Christiane Witz, directrice.

Quelles autres évolutions envisagez-vous ?

C.W. : « Sur la période 2010-2015, nous avons plusieurs projets, dont la reconfiguration du centre maternel, tout d'abord. Il accueille des femmes enceintes ou des mères avec leur jeune enfant. À mon arrivée en 2009, le besoin de doubler sa capacité d'accueil était prévue.

“
Le besoin
de placement
subsiste ”

La Maison de l'enfance conduit plusieurs expérimentations...

C.W. : « Oui. À Bourg, nous expérimentons la reconfiguration de la pouponnière en deux unités de six enfants au lieu d'une unité de treize enfants. C'est une remise en question des rythmes de travail pour être dans la continuité de l'accompagnement de l'enfant.

Depuis l'été dernier, nous mettons en place un jardin d'éveil baptisé « Patapon » pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés. C'est un espace pensé et très ritualisé qui les accueille trois à quatre fois par semaine, de 9h30 à 11h30. Une réflexion similaire démarre à la

ns cesse sur nos pratiques »

40 ANS EN 2016. ELLE MÈNE DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS.

Maison de l'enfance "Le Petit Logis" à Ambérieu-en-Bugey. Pour les plus grands, comme les adolescents déscolarisés, nous avons développé un relais éducatif à vocation culturelle. »

Quelles sont vos priorités pour les cinq ans à venir ?

C.W.: « L'expérience nous amène à nous réinterroger sans cesse sur nos pratiques pour comprendre les effets induits sur le placement des enfants. Les enfants confiés au Département en 2016 sont différents de ceux que nous accueillions en 2000. Leurs besoins évoluent. Ce temps, qui apparaît comme une séparation cruelle, peut être

aussi l'opportunité de remobiliser les parents qui ont perdu le sens de leur responsabilité. Dans certaines situations, à l'opposé, nous repérons que l'avenir sera trop compliqué, voire dangereux pour l'enfant avec ses parents. La nouvelle réalité, c'est prendre aussi soin des enfants accueillis de plus en plus tôt avec déjà des séquelles et aider les parents à dépasser les obstacles, grâce à leurs potentiels, et à apprendre à être parents. Un courant de pensée reconnaît désormais que le maintien des liens peut parfois être dévastateur et propose de construire une seconde chance familiale pour l'enfant. » ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

AU FIL DES PROJETS

● Après le **Service d'accompagnement familial renforcé (SAFRen)** petite enfance développé depuis 2011 au « Petit Logis » avec sept intervenants socio-éducatifs en 2015, un même type de service s'est ouvert au bénéfice de parents d'enfants collégiens à partir de la Maison de l'enfance « Le Grand Logis », dans le cadre de la prévention des risques liés à l'adolescence. Ce service constitue une alternative au placement. Si la situation devient trop difficile à domicile, l'enfant peut intégrer sans délai la Maison en internat. ●

● Un **SAFRen avec hébergement** s'est concrétisé avec quatre appartements près de la Maison de l'enfance dans une maison baptisée « L'esquisse ». De jeunes couples, souvent constitués à l'occasion de l'arrivée d'un enfant, y sont accueillis pour « expérimenter » cette nouvelle étape de leur vie avec un maximum d'aide dans l'apprentissage du « métier de parents ». ●

● De nouvelles modalités de **soutien des rencontres parents enfant** se sont développées. « La petite maison » permet de sortir les visites du lieu de vie des enfants placés. Elle garantit une certaine intimité entre les parents et leur enfant, associée à un dispositif de soutien à la parentalité avec une éducatrice spécialisée et une psychologue. « La petite maison » a assuré 802 temps de visite en 2014. ●

● Les équipes éducatives sont invitées à proposer aux jeunes scolarisés et aux adolescents des **groupes de parole** où s'expérimente le jeu des relations sociales et de la citoyenneté. Pour les plus grands, ce travail éducatif vise la prise progressive de responsabilité pour les préparer à l'autonomie de vie. ●

● Dans le cadre de l'adaptation structurelle, un plan de formation permet d'**anticiper les départs en retraite** d'une grande part des cadres actuels d'ici quatre ans. Un espace de partage d'expériences pour les futurs encadrants est en projet. ●

● En 2016, les professionnels de la petite enfance des sites de Bourg-en-Bresse et d'Ambérieu-en-Bugey, y compris du centre maternel, suivront une formation sur l'**accueil individualisé de chaque enfant et de sa famille en institution**. ●

Patapon, un temps pour un enfant

9 h30 ce 16 décembre. Muni de son petit sac à dos fait maison, Justin*, 3 ans, prend la main de Brigitte Arnosi. Direction ? « Patapon ! » Quentin*, 3 ans, est absent pour cause de varicelle. L'auxiliaire de puériculture de la Pouponnière conduit Justin pas à pas le vers le jardin d'éveil aménagé dans le bâtiment principal de la Maison de l'enfance. Le dispositif à l'initiative de Valérie Curt, chef de service petite enfance, s'accompagne de rituels. « Quand Justin me voit, il sait que c'est l'heure de Patapon », confie Brigitte. Arrivé devant la porte du jardin d'éveil, l'enfant dépose son sac à dos dans une caisse. Patapon est symbolisé par un petit mouton que les enfants retrouvent sur leur planning, cahier de chansonnettes et autres supports.



→ Brigitte Arnosi, auxiliaire de puériculture, est détachée sur le jardin d'éveil Patapon expérimenté depuis l'été 2015.

Cinq temps d'activités

Dans la salle d'activités, Justin découvre avec joie le nouveau tapis-route. « Le jardin d'éveil s'organise en cinq temps : l'activité libre pendant une demi-heure est suivie par une pause biscuits et fruit. Puis, je propose une activité dirigée sur le thème d'un temps fort annuel comme Noël. Nous avons ramassé des pommes de pin, puis les avons peintes. Nous avons décoré un arbre de Noël et nous avons fait la lettre au Père Noël... » sourit Brigitte.

L'auxiliaire de puériculture inscrit les activités et ses observations dans le cahier de liaison commun aux professionnels de la petite enfance. Le quatrième temps qui a lieu dans la salle de motricité est suivi par un temps calme autour d'une lecture, avant le retour de l'enfant sur son groupe de vie.

Pour sortir du collectif

Pour marquer la fin de Patapon, les enfants rangent les jouets et ferment les volets de la salle d'activité. « On repart toujours en chantant, précise Brigitte. Le jardin d'éveil est très apprécié par les enfants. Il leur donne des repères et leur permet de sortir du collectif. Nous avons tous adhéré à Patapon et souhaitons que ce temps individuel ou semi-individuel continue. Nous avons changé tous nos horaires pour qu'il y ait une continuité dans l'accompagnement des enfants. Leur prise en charge était très morcelée avant. Patapon m'ouvre aussi d'autres horizons. » ●

* Prénoms d'emprunt



L'IMPLICATION D'ALFA3A DANS LES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

Des ramifications qui renforcent

ALFA3A A COMPRIS TRÈS TÔT L'INTÉRÊT DE S'INVESTIR DANS DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

La raison d'être de l'AFOCAL tient en trois mots – éducation, animation, formation – et la page d'accueil de son site web met en avant des jeunes heureux de s'occuper d'autres jeunes. L'association créée en 1979 affiche clairement ses valeurs. Dans ses 40 adhérents arrivent en premier les associations familiales et de parents d'élèves. Ses références chrétiennes ne l'empêchent pas d'être résolument laïque et très attachée aux compétences techniques des directeurs, cadres et animateurs. Elle a formé au BAFA et BAFD plus de 200 000 jeunes.

● L'AFOCAL ou l'étincelle de l'éducation

Les liens ont toujours été très étroits entre ALFA3A et l'AFOCAL que continue de présider Jacques Dupoyet depuis l'étincelle qui a réuni des fondateurs très différents mais très déterminés à former des jeunes adultes à la responsabilité. Valeurs communes donc et objectifs complémentaires comme l'explique le secrétaire général, Marc Guidoni : « ALFA3A, qui a été un des fondateurs de l'AFOCAL, est le premier adhérent en terme d'apport de terrain. C'est un lieu d'expérience où l'on interroge nos projets. C'est un agent de développement dont les acquis irriguent nos équipes de formateurs. »

Les exigences de la formation obligent à une ingénierie de la pédagogie nourrie par une réflexion partagée mais en phase avec les évolutions de la société. Depuis trois ans, l'accent est mis sur l'éducation « Nous nous engageons pleinement dans la lutte contre les discriminations. Nous apportons des ouvertures et nous mettons en réseau. »



3 QUESTIONS À JACQUES DUPOYET, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALFA3A

« Ensemble, on est plus forts et plus intelligents. »

→ Comment sont nés ces engagements ?

L'UNAFO est née d'un groupe d'associations qui réfléchissaient au statut du personnel des foyers et qui s'est ensuite ouvert à d'autres acteurs du secteur. L'AFOCAL a été cofondée par des associations issues de l'UFCV qui portaient un projet éducatif différent et qui partageaient les mêmes

valeurs éducatives, la même conception de la personne, le même respect dû à l'enfant, la même pédagogie de l'accompagnement. Avec 2,5 millions de familles représentées, elle ne cesse de se développer.

Nous sommes présents au sein d'Intermife France grâce à sa tête de réseau, la MIFE de Savoie que nous avons soutenue. Là aussi, nous sommes dans l'échange de savoirs, de compétences, d'expériences, dans la pédagogie de la guidance éducative. Nous avons pu travailler en plateforme avec d'autres pour élaborer des outils comme le portfolio de compétences, à l'origine, je le souligne, de la VAE.

→ Quel est le trait d'union ?

Comment défendre la liberté de pensée ? Comment faire passer et partager ses valeurs, comment faire vivre des organismes d'inspiration chrétienne au pays de la laïcité ? Ces questions ont permis de donner vie à l'AFOCAL. Mais au-delà, tous ces organismes sont traversés par la même exigence : où que l'on se situe, apparaît la

nécessité de placer la personne au cœur de l'action. Elle a toujours été au cœur de l'engagement associatif d'ALFA3A.

→ Quels avantages en tirez-vous ?

Il est important pour ALFA3A d'avoir ces points d'appui où les carnets d'adresses s'échangent, où les outils se mutualisent, où les réseaux se connectent parce qu'ensemble, on est plus forts et plus intelligents. Ces ouvertures nous font grandir. En nous "exportant", nous avons su nous enrichir et montrer que nous ne prêchions pas que pour notre paroisse. ●



ELS NATIONAUX

nt les racines

NELS NATIONAUX. POUR CHACUN DE SES PÔLES DE COMPÉTENCES, ELLE A TROUVÉ DES « POINTS D'APPUI ».

● L'Unafo, du foyer au logement accompagné



INTERMIFE
FRANCE

SANS OUBLIER...

● Outre ces engagements dans des organismes nationaux qui se calquent sur les trois pôles de compétences d'ALFA3A (le logement avec l'Unafo, l'animation avec l'AFOCAL, la formation, l'orientation et l'emploi avec InterMife France), l'association est engagée au sein de l'ADESSA (Association départementale d'éducation sanitaire et sociale de l'Ain, membre de l'Union Rhône-

Ain des associations de promotion et d'éducation pour la santé) et au sein de la Fapil (Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement), réseau d'associations, unions d'économie sociale et sociétés coopératives d'intérêt collectif travaillant en faveur de l'accès et du maintien dans le logement de personnes en difficulté. ●

« L'Unafo et ALFA3A ont suivi des chemins parallèles vers plus de diversification, signe d'une crise sociale profonde. » Gilles Desrumeaux, secrétaire général de l'Union, connaît bien l'association d'Ambérieu puisque son directeur général en est, pour la seconde fois, le président. « Comme ALFA3A ne fait pas du hors-sol, elle nous apporte son expérience, sa forte implantation, sa capacité de développement. Les maisons de famille, par exemple, ne sont pas issues d'un décret ministériel mais d'une intuition et d'une expérimentation. »

L'accompagnement social assure aujourd'hui l'unité des adhérents de l'Union investis dans l'accueil des publics et une gestion locative de proximité. « Comme nous avons placé l'humain au centre de nos missions, nous œuvrons pour le logement services compris. Hier, les foyers favorisaient l'insertion; maintenant, le logement accompagné permet de lutter contre l'exclusion. » Les résidences sociales, les maisons relais, les pensions de famille gérées par ALFA3A illustrent bien la pluralité des réponses que met en avant l'Unafo pour que tout le monde ait droit à un logement.

● Avec les MIFE, une longue connivence

C'est bien leur originalité qui a permis aux MIFE (Maisons de l'information sur la formation et l'emploi) de se développer – elles sont présentes dans 5 régions sur 13 – et de se constituer en réseau national. Il a fallu parfois jouer des coudes pour qu'Intermife France joue sa partition face aux réseaux majeurs. Celui tissé par les MIFE a su tirer son épingle du jeu de l'emploi en occupant le créneau de l'orientation ouverte à tous les publics, y compris salariés. Sa notion de guidance professionnelle s'appuie sur l'accompagnement personnalisé, ce qui suppose une participation active de la personne dans son parcours et une valorisation des acquis. Une démarche en marge des « distributeurs de dispositifs » qui ne fonctionnent pas.

ALFA3A a contribué à la naissance de la MIFE de l'Ain que Marie-Pierre Buellet a su faire monter en puissance. Pour Agnès Berjon, directrice de la MIFE de Savoie dans laquelle l'association s'est investie, la « connivence » entre les deux structures ne se limite pas à un appui logistique mais s'exprime sur la préférence donnée à la reconnaissance de soi et non au dispositif. ● A. G.

L'Unafo est au logement accompagné ce que l'Union pour l'habitat est au logement social: un réseau de professionnels et un lieu de réflexion et de formation. À sa fondation en 1976, elle fédérait des gestionnaires de foyers destinés à l'accueil des migrants.

Quarante ans plus tard, sa composition (près de 100 adhérents et de 130 000 logements), ses missions et ses actions très partenariales ont pris pleinement en compte la difficulté qu'ont les personnes fragilisées à trouver un logement décent et abordable. L'hébergement, devenu droit au logement, s'accompagne d'un accompagnement que l'expertise de l'Unafo développe auprès de ses adhérents et défend auprès des pouvoirs publics.

Intermife: le réseau au service de la formation et de l'emploi

Intermife, le réseau national d'accueil et d'information sur la formation et l'emploi, regroupe les Maisons de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) créées en 1982 à l'initiative de l'État et des collectivités territoriales. Ce réseau national de structures de proximité a pour vocation d'accompagner des personnes, des territoires et des entreprises, selon les valeurs de la Guidance professionnelle personnalisée. Les MIFE assurent l'orientation des publics en recherche d'une insertion dans l'emploi ou d'une évolution professionnelle et qui ont parfois difficilement accès à des informations adaptées.



PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

« Faire entendre la voix des fa

EN 2015, L'UDAF DE L'AIN SE MET EN ORDRE DE MARCHÉ POUR DYNAMISER SON RÉSEAU D'ASSOCIATIONS ET POUR EN CONVAINCRE DE NOUVELLES DE REJOINDRE LE MOUVEMENT.



→ L'AFTC Ain (Association des familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés) adhère à l'UDAF depuis un an dans un même esprit de convivialité, d'entraide et de simplicité.

C'est une présidente énergique et déterminée qui témoigne de la politique de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de l'Ain. Aux côtés de Michelle Jaillet: Bouchra Nebbach, référente départementale du développement associatif de l'UDAF. Interview à deux voix.

L'UDAF de l'Ain fait du développement associatif sa priorité pour les années à venir...

Michelle Jaillet, présidente: Oui, c'est un projet institutionnel mené par l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et l'UDAF est pleinement partie prenante. Nous représentons soixante-quinze associations familiales adhérentes, soit au total 10 021 familles dans l'Ain. Nous avons deux grands objectifs: redynamiser les associations adhérentes et en attirer de nouvelles dont les statuts sont compatibles

avec ceux de l'UDAF. C'est un phénomène sociétal. La cellule familiale a évolué et il faut que l'institution familiale soit en phase avec celle-ci. Je tiens personnellement à ce que notre action institutionnelle se développe pour être le porte-voix des familles auprès des pouvoirs publics.

Où en est ce projet ?

Bouchra Nebbach, référente départementale:

Une commission de travail a été constituée. Elle a décidé de sonder toutes les associations familiales adhérentes ainsi que les fédérations à l'aide d'un questionnaire. L'objectif est de les faire réagir sur le développement associatif et de dégager des priorités. Fin novembre, dix associations et deux fédérations représentant sept mouvements familiaux ont répondu. À partir de leurs attentes, nous avons élaboré un plan d'actions qui sera soumis au conseil d'administration le 14 décembre et nous devons transmettre notre plan local de développement associatif à l'UNAF avant le 31 décembre.

Quels sont les enseignements de l'enquête ?

B. N.: Les associations soulignent plusieurs difficultés: le manque d'engagement de chaque association vis-à-vis de l'UDAF, le



→ Michelle Jaillet, présidente départementale

“

Aller à la rencontre des associations”

milles »

ATIONS FAMILIALES

manque de moyens et de bénévoles, la difficulté à mobiliser les adhérents et trop d'informations d'ordre général et national. Mais elles réaffirment le rôle de l'UDAF en tant que principal représentant du mouvement familial et le maintien de leur soutien. En matière d'attentes, elles ont besoin d'une meilleure communication sur le mouvement, que l'UDAF soit la vitrine des associations locales, qu'elle soit plus lisible pour le grand public. Les associations souhaitent une implication plus forte des représentants des associations constitutives et des administrateurs.

Et les actions prioritaires à mettre en œuvre ?

M. J. : Nos priorités sont de prospecter et de convaincre des associations familiales qui n'ont pas toujours vu l'intérêt d'adhérer à l'UDAF. C'est développer le réseau UDAF et UNAF pour mieux faire entendre la voix des familles. Nous voulons également accompagner et dynamiser les associations adhérentes, attirer les jeunes familles en regroupant des associations autour d'une fête des familles, ou d'une conférence, par exemple, et nous voulons réactiver les adhérents en sommeil. L'UDAF doit être en mesure de se déplacer et d'aller à la rencontre des associations. ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin



idente (au centre sur la photo), est épaulée par Bouchra Nebbach, e du développement associatif, et Céline Charière, animatrice de la politique familiale de l'UDAF.

TÉMOIGNAGES

« Nous menons les mêmes combats »

Didier Bertron, président de l'AFTC Ain (Association des familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés) : « Notre association a été créée fin 2011 car rien n'existait dans l'Ain. Nous suivons déjà 70 à 80 familles. L'UNATFC adhère à l'UNAF et d'autres AFTC à l'UDAF de leur département. C'est l'esprit qui nous a fait adhérer à l'UDAF de l'Ain il y a un an. Nous connaissons très bien la présidente. L'UDAF représente les mêmes valeurs qui sont l'aide – pas sur les mêmes sujets –, le soutien et l'accompagnement aux familles. L'UDAF nous apporte plus que nous seuls. Nous sommes tous des familles avec une personne cérébro-lésée à gérer, des aidants familiaux. C'est dur de s'impliquer en dehors de l'association. L'UDAF nous permet de nous faire connaître auprès des acteurs locaux, comme le centre hospitalier d'Oyonnax et les maisons de retraite. C'est un soutien pour participer à la vie sociale. Nous menons les mêmes combats. »



→ Pour le président de l'AFTC Ain, l'UDAF est un soutien pour participer à la vie sociale.

« Une fédération d'associations qui nous dynamise »



→ Alain Gros, vice-président de l'ADMFD 01, est très engagé au sein de l'UDAF.

Alain Gros, vice-président de l'ADMFD 01 (Association départementale d'aide aux mères et aux familles à domicile) : « Notre association a été créée en 1941. En 2014, nous avons aidé 874 familles (56 % vivant maritalement, 44 % en situation monoparentale). Il y a une quinzaine d'années, l'UDAF m'apparaissait vieillotte. J'ai vu qu'elle avait évolué, ce qui m'a poussé à adhérer l'an dernier. Nous étions aussi dans une situation boiteuse. Nous étions associés à l'UDAF car j'étais représentant familial depuis 7 ans au conseil d'administration de la CAF de l'Ain. Depuis 2014, je suis administrateur et j'interviens en tant que représentant de l'UDAF au sein du CAUE et du PACT de l'Ain. L'UDAF, c'est un peu comme une fédération d'associations qui nous dynamise. Elle nous permet de travailler avec d'autres associations qui se préoccupent du tissu familial fragilisé par des facteurs déstabilisants comme le divorce ou la mutation professionnelle... Entre associations familiales, nous partageons les mêmes préoccupations et la même éthique. »

« L'occasion de joindre de nouveaux réseaux »

Gaël Brand, directeur territorial Rhône Ain de l'Association des Paralysés de France : « Nous bénéficions d'un rapprochement de fait au niveau national entre l'APF et l'UNAF. Chaque délégation départementale peut décliner ce partenariat au niveau local. Dans l'Ain, l'APF adhère à l'UDAF depuis 2013. Dans le Rhône, depuis plus longtemps. Nous menons des actions vers les associations de parents d'enfants porteurs d'un handicap et vers les familles porteuses d'un handicap. Nous essayons de faire peser les problématiques du handicap dans la politique de l'UDAF. Adhérer à l'UDAF nous permet également de partager avec d'autres associations familiales. Nous ne faisons pas des actions de manière isolée. C'est aussi l'occasion de joindre de nouveaux réseaux, de créer de nouveaux partenariats et d'apporter une certaine visibilité de l'association. »



→ Pour Gaël Brand, directeur territorial Rhône Ain de l'APF, adhérer à l'UDAF permet également de partager avec d'autres associations familiales.



PARCOURS RÉSIDENTIELS

Dynacité poursuit sa stratégie de

DYNACITÉ AURA BIENTÔT VENDU UN MILLIER DE LOGEMENTS. L'ACQUISITION EST UNE DES ÉTAPES PAR L'ÉCLOSION DE PROGRAMMES D'ACCESSION SOCIALE QUI SÉDUISENT COMMUNES ET FAMILLES.



À Dynacité, on ne signe pas que des contrats de location, on y paraphe aussi des compromis de vente. Preuve que le Pôle Vente du Patrimoine tient ses promesses d'accompagner les acquéreurs dans leur souhait d'acquisition, jusqu'au passage devant le notaire.

« Les clients ont

besoin d'être sécurisés et rassurés. » On ne passe pas d'un coup de stylo du statut de locataire à celui de propriétaire, explique Emmanuelle Gauzy qui anime le Pôle Vente du Patrimoine créé il y a vingt ans. Il a pris depuis sa vitesse de croisière pour fonctionner comme une agence immobilière avec deux commerciaux, une assistante et une coordinatrice qui assure l'interface entre le locataire client et les partenaires bancaires ou juridiques.

L'équipe a appris à mettre beaucoup d'huile dans les rouages de l'acquisition : tout est fait pour sécuriser le passage par un accompagnement permanent et une garantie de rachat, un

partenariat financier avec un prix Dynacité et l'accès à un prêt à taux zéro. Cette approche qui tranche avec les pratiques des agences immobilières classiques n'est pas une faveur mais un service qui permet aux locataires de devenir propriétaires.

Un engagement

« 2014 a été une année compliquée pour tout le monde. En revanche en 2015, nous avons dépassé les 100 ventes. » L'acquisition qu'Emmanuelle Gauzy présente comme contrat de confiance n'est pas seulement un dispositif législatif vanté par les ministres du Logement. C'est une démarche volontariste : « Nous mettons en vente un patrimoine qui a une bonne image, un bâti de qualité. » Son intérêt dépasse largement la seule satisfaction du client : « Un logement vendu nous permet d'en construire deux autres. Cela dégage aussi des fonds pour les travaux d'entretien. Notre mission est d'apporter des solutions pour loger les familles. Le livre blanc que Dynacité termine de rédiger s'attache à inscrire l'acquisition dès la conception de nos programmes pour la rendre encore plus accessible. » ●

TÉMOIGNAGES

« Nous remboursons le même montant que le loyer »

« Payer à perte, c'est ridicule », confie Thierry et Sylviane Ducreux qui ont racheté le pavillon qu'ils louaient à Saint-Romain-de-Jalionas (38). « Nous avons le projet d'acheter ou de faire construire. En 2014, le responsable de secteur de Dynacité nous a parlé de la vente de vingt-six pavillons dans le lotissement. Ça tombait bien. » La motivation du couple reste intacte : « C'est un bien qui reste à nos enfants ; nous remboursons le même montant que le loyer... Et moi, je suis bien avec mes écrevilles et mon ruisseau », ajoute Sylviane.

« Nous sentir vraiment chez nous »

« Nous cherchions un logement à acheter sur Bourg-en-Bresse. Nous sommes tombés sur Internet sur un lot d'appartements de Dynacité à vendre. » Magali Darmedru et son compagnon Thierry Michaud sélectionnent un T3. « Le vendeur de Dynacité nous a reçus. Il nous a fait visiter l'appartement ; nous avons signé le compromis en août. » Le jeune couple devrait, après travaux, emménager à Noël. « Ce sera l'occasion de nous sentir vraiment chez nous et d'avoir quelque chose qui nous appartienne. Et d'une certaine manière, d'épargner. »

→ Pour un locataire, l'achat peut être déclenché par l'attachement au logement, au quartier ou à la commune. Il peut permettre aussi un changement de domicile. Dans tous les cas, le client sait qu'il acquiert un logement bien entretenu, voire réhabilité.

Avantages gagnants-gagnants

Les avantages garantis par Dynacité tiennent en quelques lignes :

- Une démarche qualité qui propose un patrimoine entretenu et réhabilité
- Un suivi personnalisé
- Un tarif attractif
- Des prix justifiés grâce à l'estimation du service public France Domaines
- Pas d'honoraires de négociation, ni de taxe foncière pour l'année en cours d'achat
- La garantie de rachat et de relogement

Des engagements qu'Emmanuelle Gauzy définit comme un « juste équilibre qui favorise un achat de confiance ».



→ L'équipe du Pôle Vente du Patrimoine. Le marché de l'acquisition a ses tendances : le pavillonnaire s'achète mieux que le collectif ; le rural et les grands ensembles attirent moins.

vente de patrimoine et d'accession sociale

DU PARCOURS RÉSIDENTIEL. UN PARCOURS BOOSTÉ DÉSORMAIS



→ Vert Horizon, à Bellegarde, se compose de 31 appartements allant du T2 au T4. Les arguments ne manquent pas pour promouvoir ce programme dans une ville en plein renouveau où Dynacité est fortement implanté. Terrasses, prestations soignées, qualité BBC mais aussi panorama et art de vivre au sommet.

« Vert Horizon, c'est le nom du programme, Dynacité la marque de celui qui le développe. Ça modernise, ça donne une image dynamique de notre entreprise auprès du public. Nous sommes même préconisés par le Grand Lyon. »

Lætitia Chichoux vient de passer à l'offensive à Bellegarde où elle commercialise 31 logements. Chargée de vente Accession sociale, rattachée à la direction du Développement, de l'Aménagement et du Renouvellement Urbain, elle incarne un nouveau service et un nouveau métier apparus au sein de Dynacité il y a bientôt trois ans.

La Boisse, Rillieux, Meximieux; demain Lyon, Mionnay. Les programmes PSLA fleurissent dans la périphérie urbaine, côté Ain comme côté Rhône, mais aussi à l'approche du Pays de Gex, tous points d'appui de Dynacité.

La location-accession est un marqueur de développement. Elle va comme un gant aux territoires qui attirent des jeunes pas forcément cadres mais tout aussi dynamiques. Les loger, c'est les garder. C'est aussi la garantie d'un patrimoine de qualité. Les maires viennent donc plaider pour leur programme. Dynacité est obligé de faire marcher ses calculatrices : « Nous conduisons les études de marché car tous les programmes ne sont pas éligibles. Il faut rester dans les coûts du marché. » C'est-à-dire maîtriser le coût du foncier, proposer des prestations attractives, attirer la clientèle convoitée par le secteur privé.

Avantages PSLA

- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Rien à verser avant l'entrée dans les lieux
- Garantie de rachat et de relogement
- Assurance revenant

Ce que Lætitia Chichoux résume en une formule promotionnelle : être mieux en prix et offrir davantage de sécurité. « Nous sommes sur des prestations haut de gamme. » Argument sensible pour la revente... et la poursuite du parcours résidentiel des locataires de Dynacité.

Grâce aux programmes PSLA, Dynacité voit également arriver une nouvelle clientèle. « À Rillieux, la moitié des accédants n'étaient pas locataires chez nous. » La qualité du bâti n'est bien sûr pas le seul argument : la location-accession est un tremplin en deux temps où l'on est d'abord locataire (un an maximum à Dynacité), puis acquéreur. Mais c'est surtout l'accompagnement global dont bénéficie chaque primo-accédant qui fait le succès de la formule... et la bouche-à-oreille qui en résulte. ●



→ Les locataires-accédants dans leurs murs à l'Orée du Bois, à La Boisse, programme tout juste livré mi-novembre et dont ils ont pu suivre les différentes étapes. Un cliché que Lætitia Chichoux, qui adore communiquer, s'est empressée d'accrocher depuis son portable sur le mur Facebook de Dynacité.

TROIS QUESTIONS À MARC GOMEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DYNACITÉ

Garantir un produit logement conforme à la marque Dynacité

→ La vente de patrimoine contribue-t-elle à financer la construction de nouveaux logements ?

Le produit de la vente de patrimoine participe au financement de la construction neuve de logements locatifs et des travaux de rénovation des bâtiments anciens. Chaque opération de vente contribue directement à développer et maintenir une offre locative de qualité sur les territoires.

→ Comment dialoguez-vous avec les élus quand ils vous proposent un programme d'accession pour leur commune ?

Notre volonté est d'être un partenaire proche et à l'écoute des collectivités, et de partager avec elles toutes les réflexions nécessaires à chaque étape du projet : étude de marché, état de l'offre et de la demande, typologie du programme immobilier à définir, commercialisation, construction, mise en service des logements et accueil des acquéreurs. Nous offrons aussi aux clients des garanties permettant de sécuriser leur achat. Ces garanties contractuelles rassurent également les élus des territoires.

→ Pourquoi rédiger un livre blanc de la construction ?

Pour garantir un produit logement conforme à la marque Dynacité. Nous demandons à nos équipes et aux entreprises partenaires de construire des logements de qualité : durables, répondant aux besoins des clients et respectueux de l'identité des territoires. Cette exigence est valable pour les produits destinés à la location et à l'accession. Le livre blanc de la construction précisera de façon très concrète ce qui caractérise un produit logement Dynacité, par exemple, en matière de qualité des matériaux, de surface et de qualité d'usage. ●



HANDICAP ET DÉPENDANCE

L'accueil de jour repousse d'un

LA FÉDÉRATION ADMR DE L'AIN S'OUVRE SUR UN NOUVEAU CHAMP D'INTERVENTION POUR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES PAR RAPPORT À L'INTERVENTION À DOMICILE. REPORTAGE.



→ À l'Accueil de jour Lou Ve Nou, les activités visent à maintenir les capacités physiques et intellectuelles et à restaurer le lien social.

Au cœur du village de Saint-Trivier-de-Courtes, rue de l'ancien collège, se niche l'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, baptisé en bon patois « Lou Ve Nou ». Dans l'enceinte chaleureuse d'un couvent restauré, avec ses murs épais et ses colombages typiques, sept patients âgés de 64 à 94 ans sont réunis autour d'un café ou d'un thé ce 19 novembre 2015. « Ça me plaît beaucoup », confie tout sourire Michelle B., 74 ans, qui vit dans un foyer logement à Saint-Trivier-de-Courtes depuis le décès de son mari. « C'est la troisième fois que je viens. Avant, j'ai connu le GEM* ». Colette P., tout aussi réjouie, ajoute : « On ne voit pas passer le temps. Si je ne pouvais pas venir, ça me manquerait. Il y a un bon groupe. On s'entend bien. On mange toujours bien et les activités sont bien aussi. » Michelle B. est accueillie depuis fin octobre, Colette P. depuis mai comme Madeleine D.; Paulette P. l'est depuis août; Lucien P. est arrivé en janvier 2014, Arlette B. en août 2013 et

Francine P. en janvier 2013. Ce jeudi, chacun a fait le déplacement avec le véhicule de l'association.

« Actuellement, nous avons un groupe assez homogène. Arlette connaissait le principe de l'accueil de jour car elle en fréquentait un sur Chalon-sur-Saône. Colette et Madeleine ont une très bonne mémoire », présente Agathe Jeannin, infirmière coordinatrice. La jeune femme dirige et anime la structure avec l'aide de Séverine Shire Afrah, monitrice éducatrice, de Laëtitia Botia, aide médico-psychologique, et de Claire Clermidy, aide-soignante.

Favoriser l'autonomie

L'équipe peut également compter sur Edwige Mouton, agent polyvalent qui accompagne pendant le transport, entretient les locaux et coopère aux animations en cas de besoin, et sur Rolland Chaboud, bénévole et époux de la présidente Chantal Chaboud.

Passé l'accueil à 10 h et ce premier temps de regroupement au cours duquel l'équipe peut observer les patients,

→ L'Accueil de jour est dirigé par Agathe Jeannin, infirmière coordinatrice, aux côtés de Séverine Shire Afrah, monitrice éducatrice, de Laëtitia Botia, aide médico-psychologique, et de Rolland Chaboud, bénévole et époux de la présidente Chantal Chaboud. (Absents de la photo : Claire Clermidy, aide-soignante, Edwige Mouton, agent polyvalent.)



→ L'activité hebdomadaire « gym douce » plaît beaucoup.

an l'entrée en établissement

le groupe va s'adonner à une activité. Au programme ce matin-là : gym douce de 10h30 à 11h30, avec Axel Pallot, animateur de l'association SIEL Bleu (Sport Initiative Et Loisirs). L'activité hebdomadaire financée pendant un an par un partenaire de l'ADMR, la Fondation Bruno, est plébiscitée, tout comme les autres ateliers proposés : décoration de tuiles, d'objets en carton (déco-patch), cuisine... Après l'activité physique, l'heure est au regroupement dans la grande pièce principale aux couleurs chaudes, équipée d'une cuisine ouverte. À midi, chacun peut contribuer à préparer la table pour le déjeuner. « C'est un repas thérapeutique, un temps d'accompagnement pour favoriser l'autonomie, explique la directrice. Le personnel mange avec les patients. » La tâche de couper le pain étant attribuée aux hommes, Lucien s'y attelle volontiers tandis que Colette nettoie les tables. Après le déjeuner, chacun fait une pause d'une demi-heure environ. Vers 14h30, les activités reprennent, le thème alternant avec celui de la matinée, intellectuel ou physique.

Évaluation et bilan

Avant le départ, un dernier regroupement autour d'une collation permet de dresser le bilan de la journée. « Nous évaluons ce qui est à réadapter pour le prochain accueil. Vers 16h15, nous commençons à raccompagner les personnes chez elles. Le transport est un confort et pour leurs familles également. Le soir, nous pouvons les rencontrer et leur transmettre des informations. » En début d'accueil, un bilan est réalisé tous les six mois, puis en fin d'accueil quand la dépendance s'accroît. Le document est transmis au médecin traitant et au spécialiste qui suit la personne âgée. « Nous travaillons beaucoup avec les intervenants à domicile. Si le comportement d'un patient se modifie ici, c'est que quelque chose s'est passé à domicile... Si la personne a un problème de santé, nous sommes en lien avec son médecin traitant et son aidant. »

L'utilité de l'Accueil de jour n'est plus à prouver, même s'il a mis du temps à trouver sa patientèle. « À la base, pouvoir accueillir les personnes âgées sur une journée émanait d'une demande des familles, rappelle la directrice. Elles commencent à comprendre la différence entre les services de l'ADMR et l'accueil de jour. Du fait de son implantation en zone rurale, Gilberte Pin avait opté pour un accueil itinérant pour permettre aux malades de maintenir des capacités physiques et intellectuelles, et pour proposer une structure de répit aux aidants. Trois ans d'accueil de jour repoussent d'un an l'entrée en Ehpad. » ● A. S.

« Nous travaillons sur la restauration du lien social »

→ « Les personnes accueillies ont toutes des troubles apparentés - de mémoire ou de coordination - et des degrés de dépendance différents, précise Agathe Jeannin, infirmière coordinatrice. Elles souffrent souvent d'isolement social avec une tendance aux troubles cognitifs. Nous travaillons donc sur la restauration du lien social, sur la coordination, la dextérité, la mémoire... La préparation et le rangement des activités s'effectuent avec les participants pour qu'ils conservent leur mobilité. Nous essayons de proposer des activités en lien avec les saisons et les fêtes pour leur permettre de garder un repère temporel. Nous favorisons les animations à visée sociale, comme aller chercher le pain, les sorties culturelles et les échanges avec l'accueil de jour de Replonges pour qu'ils gardent l'habitude de nouveaux visages. » Des rencontres intergénérationnelles sont également organisées avec les élèves de maternelle de Montrevel-en-Bresse ou le Relais d'assistants maternels de Saint-Trivier autour de jeux de société ou de parcours d'équilibre adaptés au bas âge par exemple. ●

L'accueil de jour en pratique

Créée en 2008 par l'ADMR des Pays de Bresse, à l'initiative de sa présidente en fonction, Gilberte Pin, la structure a ouvert le 2 janvier 2012. Jusqu'à douze personnes âgées peuvent le fréquenter. Ses locaux restaurés par la Communauté de communes du canton de Saint-Trivier-de-Courtes sont mis à disposition pendant cinq ans. Le financement est assuré par une dotation de l'Agence régionale de santé (ARS) liée aux jours d'ouverture, les lundis et jeudis à Saint-Trivier-de-Courtes et les mardis, mercredis et vendredis à la maison des Remparts, à Montrevel-en-Bresse, et par les participants. Le prix de journée inclut le transport aller-retour des personnes. L'accueil se fait sur prescription médicale. Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (Clic) des Pays de Bresse, les infirmières libérales et les associations d'aide à domicile sont un bon relais d'information auprès des familles. L'Accueil de jour travaille également en relais avec l'Équipe spécialisée Alzheimer à domicile (Esa). ●



→ Dans l'enceinte d'un couvent restauré, l'Accueil de jour Lou Ve Nou a ouvert le 2 janvier 2012.



RÉSIDENCES SENIORS

« Ici, on rajeunit ! »

LA RÉSIDENCE SENIORS « AU FIL DE L'EAU », À MALAFRETAZ, EST LA QUATRIÈME CRÉÉE PAR LA SEMCODA.



→ « Ici, je suis bien. Ma fille est rassurée de me savoir en sécurité aussi », souligne Suzanne Buathier.

Du vaste balcon plein sud de son T2 tout neuf, Suzanne Buathier a vue sur le mont Blanc et, au premier plan, sur de verts prés. L'alerte octogénaire est une des premières locataires de la résidence seniors « Au fil de l'eau » créée par la Semcoda à Malafretaz. « J'aimerais bien rester dans ce logement jusqu'à la fin de ma vie », confie-t-elle dans un large sourire. Avant, elle habitait non loin, dans un immeuble, à Montrevel. « J'étais bien. Mais je suis mieux ici : je suis indépendante et, en même temps, je me sens entourée, en sécurité ; il y a beaucoup d'animations. Avec tout ce que propose Laurent, on rajeunit ! J'aime bien le contact, je participe souvent, je continue aussi à aller dans les clubs de Montrevel. »

Située à moins de cent mètres des commerces et services médicaux, au cœur d'un quartier en train de naître, la résidence compte 46 appartements, du T2 au 74, à meubler

et aménager à son gré, répartis en deux ailes, sur trois étages. Tous sont équipés de terrasse ou balcon, cellier, douche à l'italienne, sèche-serviettes, grands placards muraux... Le chauffage collectif allie gaz et solaire.

Au rez-de-chaussée, les locataires disposent de chaleureux espaces communs, invitant à la détente et la convivialité : salon avec TV, vidéo et jeux, salle à manger avec coin bar, salle de sport, sauna. Côté pratique, on peut utiliser la buanderie, faire des photocopies, acheter des timbres, être aidé pour les démarches administratives, commander un repas préparé par un traiteur local et servi en salle à manger ou livré à son appartement...

Créer du lien social

« Les locataires vivent en totale autonomie. Ils peuvent sortir, recevoir, venir aux animations, comme ils veulent.



→ « On fait tout pour simplifier la vie des résidents et créer de la convivialité », résume Laurent Emin.



→ Animations et sorties invitent les résidents à passer des moments agréables ensemble.

TROIS AUTRES VONT OUVRIR EN 2016 ET PLUS D'UNE TRENTAINE SONT EN PROJET, DANS SIX DÉPARTEMENTS.

Rien n'est obligatoire », rappelle Laurent Emin, maître de maison. Présent cinq jours sur sept – et aussi hors temps de travail, son domicile étant sur place –, assisté de Mathilde, il veille au bien-être des résidents. Établi avec eux, le programme d'animations invite à la rencontre: café-croissant le lundi et jeudi matin, apéritif le mardi midi, sport santé et séance vidéo le mercredi, repas à thème, goûters, sorties... « *Le but, c'est éviter l'isolement, créer du lien social, de la convivialité. Tous*

les résidents participent au moins une fois par semaine, certains sont très assidus. »

À l'approche de Noël, Suzanne et ses voisines ont activement décoré les lieux. Deux jeudis par mois, la maison accueille le club du 3^e âge de la commune pour un après-midi jeux et détente. « *Des rencontres inter-générationnelles sont prévues aussi.* » Bref, de quoi rester bien dans sa tête et ses baskets le plus longtemps possible. ● A. P.

Nous avons déjà des listes d'attente

● La résidence seniors « Au fil de l'eau » est la quatrième créée par la Semcoda – et la première dans l'Ain –, après celles de Valleiry (Haute-Savoie), Saint-Rémy et Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire). Trois autres vont ouvrir en 2016, près du Creusot, à Saint-André-de-Corcy et Billiat. Plus d'une trentaine sont en projet, dans l'Ain, la Saône-et-Loire, la Haute-Savoie, le Rhône, le Jura et – une première pour la Semcoda – l'Isère.

« *Les projets partent d'une demande d'une commune ou d'une communauté de communes* », souligne Anna Franchi de Boni, responsable des résidences seniors. Le partenariat est souple. La Semcoda assure la construction et, la plupart du temps, la gestion de la résidence. « *Parfois, la commune souhaite prendre en charge la gestion.* » Ni maison de retraite ni foyer-logement, la résidence seniors répond assurément à la demande des personnes âgées, qui veulent préserver leur autonomie et se sentir en sécurité. « *Je reçois tous les jours des demandes de renseignements. Nous avons déjà des listes d'attente pour les trois qui vont ouvrir en 2016.* » Ouverte à tous, la résidence seniors leur permet bien souvent de rester dans leur village. Outil de maintien à domicile, elle contribue aussi au maintien des services et de l'activité socio-économique en milieu rural... ●

TROIS QUESTIONS À GÉRARD LÉVY, DIRECTEUR FONCIER ET PROMOTION IMMOBILIÈRE

Un lien entre le domicile et l'Ehpad

→ Pourquoi proposer des résidences seniors ?

Pour permettre aux seniors de vivre dans un logement pas trop cher, agréable, qui leur apporte de la sécurité, des animations, dans un climat amical et tendre. Si on pense qu'on doit quelque chose à nos parents, qui nous ont élevés, ont fait des efforts pour nous, c'est incontournable ! Ce lien entre le domicile et l'Ehpad, c'est l'avenir.*

À la différence de certaines résidences privées, les logements ne sont pas vendus mais loués. Dans dix ans, ce sera toujours des résidences seniors, ce qui n'est pas forcément le cas autrement.

→ Quelle différence avec une Marpa ou une Puv* ?

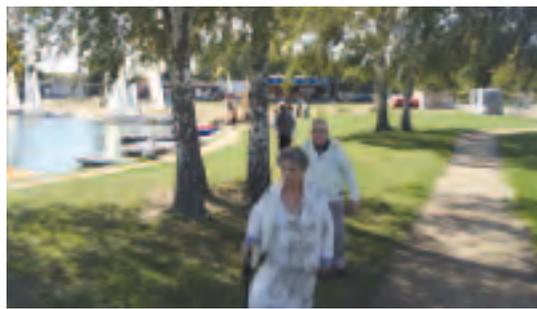
Le prix du loyer mensuel, moins élevé : environ 10 € par m² habitable, pour un appartement du T2 au T4, de 52 à 88 m². Une Marpa, c'est 20 logements, 6 salariés. Nos résidences seniors, c'est 50, avec seulement 2 salariés à temps plein : ça fonctionne très bien avec un niveau de personnel réduit, qui apporte un

mode très affirmé d'animations. Si les personnes ont besoin de services médicaux, d'aide à domicile, elles peuvent les faire venir.

→ La première est née en 2011. Depuis, elles se sont multipliées. Sont-elles exemplaires ?

La première est née grâce à un homme extraordinaire, Marc Favre, maire de Valleiry en Haute-Savoie, qui m'a proposé de s'occuper des seniors. Ce qui me flatte beaucoup quand je vais la visiter, c'est de rencontrer des gens heureux. Quand des élus viennent voir ce qu'on peut faire pour le troisième âge, ils trouvent ça intéressant ! ●

* Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Marpa : Maison d'accueil rurale pour personnes âgées. Puv : Petite unité de vie.





→ FICHE ACTION



→ Directeur du bureau Politique de la ville au Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Julien Le Glou a trouvé son bonheur à Oyonnax où il est arrivé en septembre. « Une ville où les choses se disent et où le tissu partenarial est fort. La nature des problèmes est la même, mais ici, ils sont plus simples à appréhender. »

EN PRATIQUE

- **Le tirage au sort** a eu lieu début octobre, en présence du maire d'Oyonnax et président de Dynacité, Michel Perraud, et du directeur général, Marc Gomez.
- **Nadia Bouguettaya**, agent de développement politique de la ville, les médiateurs et le premier adjoint, Jacques Vareyon, ont rencontré chacune des vingt familles tirées au sort. Sept ont accepté de siéger au conseil citoyen.
- **Ils rejoindront** les quinze représentants des associations, des centres sociaux et des résidents volontaires. Cette instance consultative instaurée par la loi en 2015 doit respecter de son mieux la parité et l'équilibre générationnel.
- **Après validation par le préfet**, le comité citoyen sera installé en janvier 2016 et se mettra très vite au travail pour être associé aux deux années d'études. Ce sera le premier dans l'Ain.

+ d'infos : en téléchargeant sur le site Internet www.oyonnax.fr la lettre d'information **Demain la Forge**

→ La rénovation urbaine de la Forge entre dans sa phase 2 ; celle de la Plaine, deux fois plus étendue et dense, commence. Les deux quartiers sont voisins mais vivent séparés. Un partage d'expérience permettra de les rapprocher dans le cadre de cette réhabilitation en deux temps où Oyonnax et Dynacité sont fortement engagés.



© Florence DAUDE - Ville d'Oyonnax

La démocratie participative par tirage au sort

RIEN DE TEL, POUR RENOUVELER LE VIVIER DES VOLONTAIRES DÉSIGNÉS, QUE LE HASARD. SURTOUT QUAND ON NE LEUR FORCE PAS LA MAIN.

Plus de rénovation urbaine sans comité citoyen ! Avant d'entamer la poursuite des opérations de rénovation à la Forge, à la Plaine et au Pré des Saules, la ville d'Oyonnax et Dynacité respectent la loi Politique de la ville à la lettre. Et même à la boîte aux lettres : chaque nom des habitants de ces quartiers a été relevé, noté sur un papier en vue d'un tirage au sort. « Une solution typiquement oyonnaxienne », s'amuse Jean-Pierre Goulard, directeur des services à la population, choisie de préférence aux listes électorales ou au statut de locataire. « Un moyen de renouveler la représentativité », poursuit Julien Le Glou, directeur tout neuf du service Politique de la ville.

Une première

Et ça marche : derrière les adresses, il y a des portes qui se sont ouvertes et des habitants flattés de recevoir une lettre du maire, heureux qu'on leur demande leur avis, intéressés par l'offre de service. Un obstacle cependant mais pas une « bonne excuse » : le manque

→ Exemple par sa Vitrine du chantier, lieu d'information, de rencontre, de médiation, la rénovation de la Forge a été remarquée et décortiquée dans sa volonté d'impliquer et d'expliquer. Une pédagogie qui a su engendrer l'adhésion des partenaires et des habitants.

de disponibilité pour des pères salariés, des mères au foyer ou des couples avec jeunes enfants. Sept accords pour vingt contacts, c'est bien ! Pour prendre la parole, il faut parfois qu'on vous la donne. Cette dose de hasard replace le curseur de la démocratie participative plus sur les attentes des habitants. Non que les résidents déjà engagés dans leur quartier ou les adhérents du centre social de la Plaine, très actif aussi à la Forge, manquent de légitimité. La loi veut forcer la main à la majorité silencieuse des habitants. Dans le cas d'Oyonnax, qui essuie les plâtres, on a voulu un panel encore plus pointu en divisant le tirage au sort par îlots de quartier.

Deux années d'étude

La chance sourira-t-elle aux audacieux partisans du tirage au

sort ? La ville et Dynacité croisent les doigts. La phase 1 de la rénovation urbaine (2009-2014) a multiplié les occasions de dialogue avec les habitants de la Forge. Les diagnostics « en marchant » en restent le meilleur exemple puisqu'ils permettent de corriger sur le terrain les erreurs commises sur le papier. La phase 2 démarrera en 2016, forte de cette expérience, soucieuse d'aller beaucoup plus loin. Elle avancera à tâtons puisque les deux années seront consacrées à des études. C'est là qu'entrera en scène le conseil citoyen qui pourra, par exemple, participer aux comités de lecture des cahiers des charges rédigés par les techniciens. Deux ans ? « Il faut bien ça pour engager l'avenir de quartiers et d'une ville à vingt ans », argumentent les directeurs. ●



« La recherche médicale progresse »



→ « La prévention du tabagisme chez les enfants, ça marche », souligne le Dr Jean Bruhière.

PRÉSIDENT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER 01, LE DR JEAN BRUHIÈRE MILITE POUR LE DÉPISTAGE ET RAPPELLE QUE LA MÉDECINE SOIGNE PLUS D'UN CANCER SUR DEUX.

Pourquoi votre engagement au sein de la Ligue ?

Pendant toute ma vie professionnelle – j'étais médecin gastro-entérologue, à l'hôpital et en ville –, je me suis naturellement battu contre le cancer. Je suis à la Ligue depuis les années 80, ma première action avait été de lancer le registre départemental des cancers digestifs.

Quelles sont les actions du comité ?

En premier, l'aide à la recherche médicale, à laquelle l'essentiel du budget – 414 000 € en 2014, soit 66 % – est consacré. Dans l'Ain, nous sommes un peu les « irréductibles Gaulois », comme le dit la présidente nationale : nous avons choisi de ne pas éparpiller les efforts financiers mais de soutenir peu de projets, de façon substantielle, pour trois ans, éventuellement renouvelables. Ils sont quatre aujourd'hui : Canopée, qui fédère des équipes du Centre Léon Bérard et de Lyon Sud, sur les thérapies ciblées ; la recherche sur « inflammation et cancer » menée par l'équipe de Virginie Pétrelli, au CNRS ; les travaux sur le cancer du sein métastatique de David Cox, lauréat du Prix Jeune chercheur, décerné par le comité départemental de la Ligue contre le cancer et l'Association des amis de l'Université de Lyon ; et un projet d'oncopédiatrie sur les tumeurs musculaires rares de l'enfant, dirigé par Marie Castets, au CRCL*.

La recherche médicale progresse-t-elle ?

Oui. Aujourd'hui, avec les traitements médicaux, 58 % des cancers sont stabilisés ; en 1995, c'était 30 % seulement. Les actions d'information et de prévention sont importantes aussi. Chaque mois, j'anime une à deux conférences, dans des assemblées générales, des mutuelles, des collèges, des lycées... Nous avons une très grande action de prévention du tabagisme dans les classes de CM2, qui marche bien ; nous sommes très sollicités ! Des études montrent que 50 % des enfants ayant été informés sur le tabac ne fumeront jamais, contre 20 % pour ceux qui ne l'ont pas été. Le dépistage me tient à cœur. Nous travaillons avec l'ODLC 01, l'organisme de gestion du dépistage, sur les cancers du sein et colorectal. J'essaie de promouvoir le vaccin

contre le papillomavirus humain : en Australie, où 80 % des femmes sont vaccinées, le cancer du col de l'utérus a disparu ; en France, seulement 20 % sont vaccinées.

Vous menez aussi des actions d'aide aux malades ?

Nous finançons, en convention avec la MSA, des consultations de psychologues cliniciens pour les malades et leurs proches. L'expérience montre que ce n'est pas forcément au début du diagnostic que le malade en a le plus besoin mais plus tard, à l'arrêt de la première vague de traitements. Nous donnons aussi des aides financières ponctuelles, sur dossier présenté à notre commission d'aide sociale par l'assistant social de secteur ou d'établissement. Le cancer est une source de précarité rapide.

“ Le cancer est une source de précarité rapide. ”

Quels sont les moyens humains et financiers ?

Le comité est une association, avec un conseil d'administration, de 150 à 200 bénévoles – auxquels s'ajoutent d'autres pour des opérations ponctuelles – et deux permanentes à temps partiel. Nous avons 14 « délégations cantonales », bientôt 16 avec deux créations en Bords de Saône et dans le Pays de Gex.

Les frais de fonctionnement représentent seulement 5 % du budget, nous en sommes extrêmement fiers ! Au siège, nous sommes logés et chauffés par ADREA ; c'est une grande aide. En 2014, 47 % du budget venaient des dons et quêtes, 19 % des ventes et manifestations, 21 % des legs et assurances-vie – une proportion très variable selon les années –, 4 % des subventions.

L'Ain est-il particulièrement touché par le cancer ?

Moins que d'autres départements. Les plus « sinistrés » sont ceux qui ont aussi les plus forts taux de précarité, de tabagisme, d'alcoolisme, d'obésité. ●

* Centre de recherche en cancérologie de Lyon.



56, rue Bourgmayer
01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 22 58 96
www.liguecancer01.net



« Que la sagesse prenne le pouvoir ! »

→ « Salam signifie paix en arabe », rappelle Ali Abed.

AU SEIN D'ALFA3A ET EN DEHORS, ALI ABED A TOUJOURS ŒUVRÉ POUR LA RENCONTRE, LA COMPRÉHENSION MUTUELLE ET LA PAIX SOCIALE ENTRE LES POPULATIONS LOCALES ET IMMIGRÉES.

« Si j'avais une baguette magique, je ramasserais toutes les armes du monde et je les ferai fondre. Je ferais en sorte que la sagesse prenne le pouvoir et gère les conflits individuels, comme le font les sages des tribus africaines », dit-il dans un grand sourire. Non, Ali Abed n'est pas un doux rêveur. Son action pour l'entente cordiale entre les peuples est même des plus concrètes. Déjà, dans les années 70, à Tripoli où, au sortir du lycée en Tunisie, il travaille comme ouvrier durant un an, témoin du « racisme profond des Lybiens pour les immigrés d'Afrique noire », il se fait volontiers pour ces derniers médiateur, interprète, écrivain public.

« Mon parcours dans les pays arabes m'a donné envie de connaître l'homme. » Entré à la fac de psychologie à Lyon en 1977, le jeune Tunisien travaille pour financer ses études, dans des stations-services, des restaurants, des usines, mais aussi des cités de transit, des centres de loisirs, une auto-école « pour aider les migrants analphabètes à accéder aux savoirs du code de la route »... Tant et si bien qu'en 1984, l'Alatfa (aujourd'hui ALFA3A) lui confie la direction du réseau d'accueil des travailleurs étrangers, à Bourg-en-Bresse. Entre-temps, il a complété son parcours par des études d'ethnologie, et au-delà, il l'approfondit côté « psychiatrie légale et criminologie clinique ». En parallèle, il fonde une famille en France.

Accéder à ses droits et aussi ses devoirs

« Avant de reconnaître l'autre, il faut le connaître » : dès 1987, il impulse une quinzaine « L'Ain découvre l'autre », invitant acteurs locaux (services de l'État, associations...), populations immigrées et autochtones, à se rencontrer, se comprendre, échanger et dialoguer. Dans la foulée, en 1995, il fait s'unir les communautés étrangères de

Bourg en un « comité de liaison » où elles se mobiliseront chaque année, ensemble, pour organiser deux événements ouverts à tous, gratuits et conviviaux, côté ciné au printemps et spécialités culinaires en juin. « *Quoi de mieux que la gastronomie pour réunir les gens ?* »

Et ce n'est pas un hasard si, en 1997, Bourg-en-Bresse est la deuxième ville de France où naît un Conseil consultatif des résidents étrangers. « *C'est de la démocratie participative. Reconnaître l'autre, c'est valoriser l'être humain, le considérer dans sa différence, prendre en compte sa voix, lui permettre d'accéder à tous ses droits et aussi ses devoirs, dans le respect des valeurs de la République française.* »

Sur les ondes

Au sein d'Alfa3a – où il est aujourd'hui à l'aube de la retraite –, sa mission, même si son poste a changé d'intitulé au fil des politiques gouvernementales d'accueil, a toujours été de faciliter l'intégration des immigrants. En dehors, c'est kif kif. « *Le dernier bébé, c'est Radio Salam, une radio française d'expression arabe, de proximité, laïque, qui est un espace d'échanges entre les immigrants et la société, avec des émissions généralistes, des infos nationales et locales, des intervenants référents (médecins, avocats...) qui répondent aux questions des auditeurs.* » Salam, c'est-à-dire paix en arabe. Président cofondateur, Ali complète dès 2011 l'antenne lyonnaise créée en 1991 par une antenne burgienne. Là aussi, il s'agit bien de faire passer le message des valeurs de la République à faire connaître et respecter. « *Le taux d'écoute est très important, on a une énorme responsabilité.* » ●

A.P.



Désinstitutionnalisation Demain, tous hors les murs ?

Le concept n'est pas neuf. Il a fait figure d'épouvantail chez les professionnels attachés à la quiétude des établissements médico-sociaux. Il risquait de bouleverser un ordre bien établi : à chaque cas, sa solution, son "institution" pour enfants difficiles, personnes handicapées ou âgées, déficientes ou dépendantes. Des murs, un toit, des lois : la désinstitutionnalisation est une bombe à retardement à laquelle il faut se préparer, comme l'explique Jean-Pascal Beaucher, président de l'Adapei de l'Ain.

Depuis les années 70, la psychiatrie mène l'expérience du "milieu ordinaire". Dans son entretien avec Agnès Bureau, Pascal Vassalo, directeur du CPA, démontre que ce qui a été une révolution n'a pas terminé son évolution et que l'hôpital pur et dur n'est pas prêt de disparaître.

Faut-il défaire ou défendre les établissements ? Partisans et adversaire n'en sont pas venus aux mains. Des ponts-levis s'abaissent, des murailles tombent : beaucoup de nos interlocuteurs marquent de l'intérêt pour le travail hors les murs, l'inclusion sociale comme la nomme Philippe Guétat, délégué de l'ARS. Un concept synonyme de remise en cause, de partenariat, d'innovation et de restructuration. Des avis de terrain très éloignés des propos parfois fumeux qui théo-

risent sur la mort annoncée de l'institution. La désinstitutionnalisation tient du tâtonnement, comme le prouve le tour d'horizon de ses métamorphoses dans différents pays.

Comment expliquer le retour de ce serpent de mer ? Les réflexions engagées par les instances européennes se font de plus en plus pressantes. Elles risquent de finir en directives que chaque pays aura licence d'adapter. Elle risque surtout de donner des coups de rabot unificateurs à des pratiques institutionnelles qui sont le reflet des pratiques médico-sociales d'une nation.

La désinstitutionnalisation ne serait-elle, comme on le soupçonne, qu'une affaire de gros sous ? Le "hors les murs" serait-il, comme le hors-sol, moins coûteux ? L'IME La Savoie pourrait en être l'exemple parfait : en changeant de locaux, il divise par trois ses frais de fonctionnement. Oui, mais quid des frais d'accompagnement, cette voie ouverte par le hors les murs, véritable antidote qui en corrigera les méfaits ? La désinstitutionnalisation pose beaucoup de questions, particulièrement aux professionnels puisqu'elle décroïssonne les métiers et les usages. Elle veut garantir aux bénéficiaires sortis du contexte habituel un mieux vivre et un mieux-être. Un impératif plus exigeant mais pas forcément moins coûteux. ● A.G.

EN BREF

Guide pratique

→ En 2012, le Groupe européen d'experts sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité publie sur le sujet les Lignes directrices européennes communes, qui « proposent des conseils pratiques », et un Vade-mecum sur l'utilisation des fonds européens. Les deux documents sont téléchargeables, en plusieurs langues, sur le site Internet. ●

<http://deinstitutionalisationguide.eu>

Au fil des colloques

→ La désinstitutionnalisation est sujet de colloques. Exemples :

- « Europe et désinstitutionnalisation. Quelle place pour l'enfant à besoins spécifiques au sein de la société civile ? », colloque européen, CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant) en mars 2013, à Paris ;
- « Handicap et institution : vers d'autres modèles », CNAM, en mai 2013 ;
- « L'intervention sociale "hors les murs" et à domicile, dans les champs de la vieillesse, du handicap et de la protection de l'enfance – Regards croisés France/Québec », IREIS, en octobre 2015, à Lyon. ●

TENDANCE

La désinstitutionnalisation, c'est quoi ?

Le terme désinstitutionnalisation n'apparaît pas encore dans tous les dictionnaires et ne figure pas sur le site Internet du ministère www.social-sante.gouv.fr ! Il est pourtant bel et bien apparu dans le langage, au départ médical, dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, le « désaliénisme » préconise de réduire l'enfermement des malades psychiatriques. Le vocable désinstitutionnalisation a pris le relais et élargi le domaine des publics concernés : désinstitutionnaliser, c'est sortir les personnes handicapées des institutions, développer les soins de proximité, l'accompagnement et le suivi « hors les murs ». Une volonté initiée par une politique nationale dès les années 70. L'idée a fait son chemin. Elle rejoint les grands objectifs de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le mouvement ne concerne pas que la France : la désinstitutionnalisation est à l'œuvre dans divers pays européens et au Québec. L'Union européenne, dans sa stratégie 2010-2020 en faveur des personnes handicapées, l'a inscrite dans ses préoccupations.

Le 3 février 2010, le Conseil de l'Europe publie une Recommandation « sur la désinstitutionnalisation des enfants handicapés et leur vie au sein de la collecti-

vité » préconisant de maintenir le plus possible les enfants handicapés dans leur milieu de vie ordinaire grâce à des services de proximité et de supprimer peu à peu les établissements d'accueil, et stipulant que « *sauf circonstances exceptionnelles, aucun enfant ne devrait être placé en institution* ».

Désinstitutionnaliser ? Oui, mais...

Sur le terrain, la désinstitutionnalisation a ses « pour » et ses « contre », ses effets heureux et ses effets pervers. L'idée de fermer les établissements peut inquiéter. Quid des risques de violences de personnes en crise psychique, des problèmes de voisinage parfois causés ? Favoriser l'autonomie des personnes exige de pouvoir mettre en place des solutions adaptées d'accompagnement.

Désinstitutionnaliser, c'est innover : le nombre de services travaillant sur le lien entre domicile et institution a quadruplé en une dizaine d'années, les professionnels développent de nouveaux partenariats et outils, les expérimentations se multiplient. ●

“ Ce ne sont pas les murs qui protègent mais l'accompagnement ”
Christel Prado,
présidente de l'Unapei

Définition européenne

→ Le Groupe européen d'experts sur la transition des soins en institution vers les soins de proximité définit la désinstitutionnalisation comme « un processus comprenant :

1. le développement de services de proximité individualisés et de qualité, destinés notamment à éviter l'institutionnalisation, et le transfert des ressources depuis les institutions résidentielles de long séjour vers les nouveaux services, dans un souci de visibilité à long terme ;
2. la fermeture planifiée des institutions résidentielles de long séjour, où vivent des enfants, des personnes handicapées (y compris les personnes atteintes de troubles mentaux) et des personnes âgées, exclus de la société et faisant l'objet d'une prise en charge et d'une assistance inadéquates, et dans lesquelles les droits humains sont souvent bafoués ;
3. la pleine accessibilité et la disponibilité, pour tous les enfants et les adultes nécessitant une assistance, de services ordinaires tels que l'éducation et la formation, l'emploi, le logement, la santé et les transports. »





RÉACTIONS

Ils en disent **quoi ?**

S'organiser autrement

« L'institution n'est pas fatalement sclérosante. Ce qui est "institué" permet aussi de mieux vivre en société. Aujourd'hui, l'institution – ou plutôt l'établissement – s'organise autrement pour que le résident puisse faire des choix et être acteur. Un exemple ? Une laverie comme en ville plutôt qu'un service de lingerie "hôtelier". À nous d'accompagner chacun selon ses capacités et son autonomie et d'assumer la part de risque. Des résidents logent en appartement en ville. Les difficultés ne sont pas pour autant "évacuées" de l'institution : elles sont même, souvent, plus compliquées à gérer pour les équipes. Hors les murs, celles-ci s'appuient sur d'autres leviers ; l'institution n'est pas conçue pour se suffire à elle-même. » ●

Pascal Guillard,

directeur des Foyers Roche Fleurie
(pour adultes handicapés psychiques),

Jérôme Vistalli et **Jocelyn Viville**, adjoints de direction

Trois questions à Philippe Guétat, délégué de l'Agence régionale de santé dans l'Ain « Ce qui compte pour nous, c'est le résultat. »

→ La désinstitutionnalisation est-elle pour l'ARS un axe fort ?

Nous préférons parler d'inclusion. Nous aurons toujours besoin d'une politique institutionnelle, mais nous constatons que depuis une vingtaine d'années, encouragés par les lois de 2002 et 2005, familles et patients, élus et acteurs sociaux expriment une attente d'inclusion dans la société. L'ARS veut tout mettre en œuvre pour rapprocher l'usager des pratiques communes ; elle y voit beaucoup d'avantages. Plus on inclut, plus on offre de chances à la personne âgée ou au jeune handicapé. C'est la raison pour laquelle nous avons soutenu le dispositif Dinamo dont les dimensions d'inclusion et d'accompagnement des parcours sont fortes. Ce qui compte, c'est le résultat.

→ N'y a-t-il pas contradiction avec le mouvement qui pousse à la concentration des établissements ?

Il vise à optimiser les moyens – les systèmes d'information, les RH, la formation... – pour en redéployer d'autres en faveur de la personne. Il ne faut pas opposer l'un et l'autre : on ne pourra jamais regrouper l'ensemble des places, mais on doit tout faire pour qu'un établissement en manque d'attractivité ne soit pas en difficulté.

→ Comment l'ARS "pousse-t-elle à la roue" du hors les murs ?

Nous concevons nos interventions comme un moyen de partager avec des professionnels dans un cadre stratégique et prospectif. Nous insistons sur trois dimensions : la concentration des moyens de gestion, la personnalisation des parcours de vie, la nécessité d'un positionnement stratégique vis-à-vis du territoire. L'ARS mène une politique délibérée d'accompagnement non de substitution. ●

Propos recueillis par **Alain Gilbert**

Vers des partenariats extérieurs

« Je n'aime pas le mot désinstitutionnalisation. Personnellement, il me renvoie à une perte d'identité ou d'âme. Il faudrait forcément être pour ou contre. Mais en fonction du projet individuel de la personne, ça peut être très intéressant. À l'inverse, nous avons expérimenté un projet d'inclusion dans un collège d'un groupe de cinq jeunes de l'IME. Il s'est essouffé car il renforçait leur stigmatisation.

En IME, nous avons le risque de nous enfermer dans nos murs et de ne pas aller chercher des ressources à l'extérieur. L'évolution de nos structures tend vers des ressources et des plateformes techniques combinées à des partenariats extérieurs. » ●

Thomas Boban,

chef de service éducatif à l'IME Le Prélion

Restons prudents

« Désinstitutionnaliser : le terme vient de l'ONU puis de l'Europe. Il découle des droits de l'homme et du citoyen. Il s'enracine dans cette conviction que chacun est responsable et acteur de sa vie, ce dont aucun État ou pouvoir ne peut le déposséder.

Désinstitutionnaliser signifie-t-il qu'il faut fermer les établissements ? Les remplacer par des services ? Les supprimer répondra-t-il aux besoins constatés des situations les plus complexes ? Restons prudents ! Il faut sûrement évoluer pour une meilleure réponse aux besoins des personnes. Rester figé dans des formules du passé n'est pas la solution.

Pour construire le changement, travaillons avec les citoyens porteurs de handicap et avec tous ceux qui partagent leur vie, afin de préparer des parcours de vie accompagnés. » ●

Jean-René Marchalot,

président de l'APAJH de l'Ain

Un besoin de formation des professionnels

« Dans le social et médico-social, la désinstitutionnalisation, c'est le développement de services alternatifs aux internats et foyers classiques, l'évolution vers des structures plus légères, qui favorisent la vie en milieu ordinaire. Sur le principe, je ne peux qu'y être favorable. Mais attention à ne pas faire les choses de manière soudaine !

Dans l'Ain, l'isolement géographique des foyers peut poser problème pour favoriser l'accès au milieu ordinaire.

Il y a un besoin de formation auprès des professionnels pour changer la manière de penser l'accompagnement, passer d'une hyperprotection à un travail favorisant l'autonomie. » ●

Patrick Perrard,

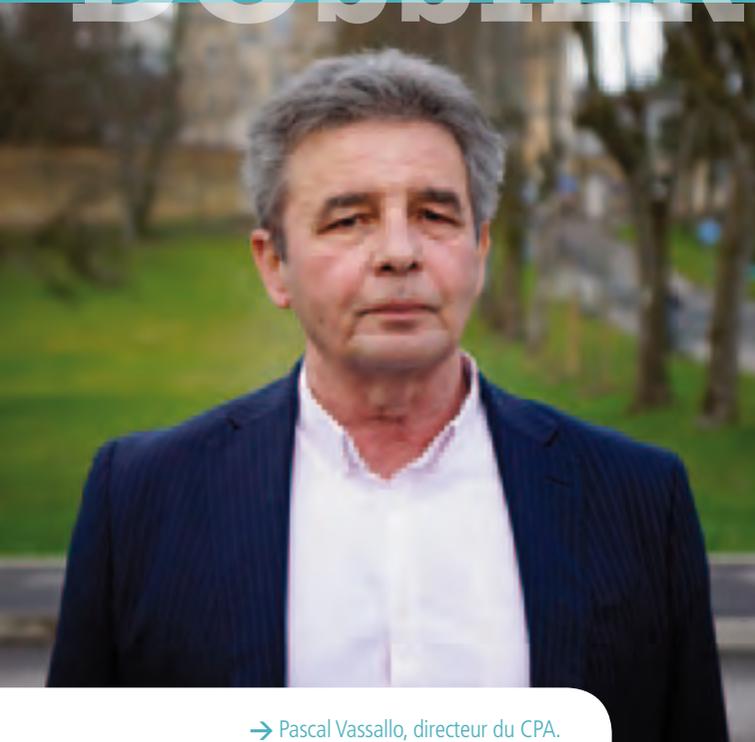
directeur de l'ADEA

Du mouvement dans l'accompagnement

« On voit bien comment tout change quand on favorise les liens de la personne handicapée avec l'extérieur, la rencontre avec le milieu ordinaire. L'institution est nécessaire, la question est surtout : quel mode de fonctionnement propose-t-elle ? Comment peut-elle avoir plus de mobilité, de mouvement, de souplesse dans l'accompagnement, sortir du cadre, pour aider chaque personne à trouver son propre développement ? » ●

Alain Goudard,

directeur artistique de Résonance Contemporaine,
pôle ressources culture et handicap



→ Pascal Vassallo, directeur du CPA.

CINQUANTE ANS DE TRAVAIL AU CPA

Rien sans les autres

L'hôpital psychiatrique a commencé sa révolution copernicienne dans les années 1960, avec la création de centres médico-psychologiques répartis dans les communes. Tout s'est accéléré avec la fermeture massive de lits dans les années 1980. Tout changeait : la pensée, les lieux, les méthodes de travail, les coopérations. Construite sur la fermeture et l'isolement asilaires, la psychiatrie a fait l'expérience d'une désinstitutionnalisation radicale. Affaire réglée ? Même pas : la réduction des capacités de l'hôpital devrait se poursuivre, reconnaît son directeur, Pascal Vassallo. Aujourd'hui, le CPA crée des équipes mobiles ou des lits délocalisés dans des maisons de retraite. L'institution s'éparpille façon puzzle... mais ne meurt pas.

La désinstitutionnalisation ne fut-elle pas surtout un resserrement de l'hôpital sur son cœur de métier ?

La réduction du nombre de lits a suivi la mise en place des secteurs et la volonté de prendre en charge les patients au plus près de leur lieu de vie. L'hôpital psychiatrique devait devenir un lieu de soin. Rien ne justifiait par exemple la prise en charge à l'hôpital d'un grand nombre de personnes âgées (qui représentaient au début des années 1980 près d'un tiers des patients hospitalisés). Elles en sont sorties grâce à la création de places en maisons de retraite. Globalement, la réduction de capacités ne fut possible qu'avec la création d'institutions relais et d'autres modes d'accueil dans la communauté.

Quels effets pour les malades ?

L'objectif était – et reste – de couper le moins possible le patient de son milieu familial, professionnel, social. Une longue hospitalisation peut être délétère. La désinstitutionnalisation a donc été résolument bénéfique, même si les nombreuses ré-hospitalisations étaient vécues par les équipes comme des échecs.

Cela a changé le métier ?

Oui, la majorité des patients sont aujourd'hui suivis en extrahospitalier. L'hôpital est de plus en plus réservé au traitement des crises aiguës et à la prise en charge

d'une minorité de patients au long cours (une centaine au CPA).

Cette désinstitutionnalisation a-t-elle rongé l'hôpital jusqu'à l'os ?

Pour certaines pathologies, le temps hospitalier reste nécessaire. Nous devons aussi accueillir les patients hospitalisés sous contrainte. La difficulté est de mettre le curseur sur le bon niveau de capacités. Nous subissons une pression sur le turnover de malades, c'est clair. Quoi qu'il en soit, nous avons modifié nos modes d'organisation, par exemple avec le centre d'accueil permanent, qui accueille les urgences 24 heures sur 24 toute l'année.

Les partenariats fonctionnent-ils bien ?

Dans ce domaine, rien n'est définitivement acquis. L'hôpital est engagé dans l'accompagnement et le soutien d'autres professionnels presque autant que dans le soin et le suivi des patients. Nous développons les équipes mobiles pour être réactifs auprès des partenaires qui sollicitent un avis spécialisé ou sont débordés par une situation. Nous avons des équipes santé mentale précarité, personnes âgées et services de suite ; nous sommes en train d'en créer une en pédopsychiatrie et nous avons un embryon d'équipe mobile généraliste pour le secteur ouest.

Cette évolution est-elle dictée par des raisons financières ?

L'ambulatoire revient moins cher qu'un hôpital qui fonctionne 24 heures sur 24. Cela dit, on a voulu fermer l'asile il y a quarante ans pour le bien des malades. Et on continue aujourd'hui de chercher comment éviter la désinsertion et les ruptures de soin, en étant plus réactifs et en se structurant différemment.

Votre nouveau projet d'établissement accentue-t-il cette évolution ?

Il ira plus loin dans le « virage ambulatoire » voulu par l'ARS. Des fermetures de lits sont prévues dans le secteur personnes âgées et en pédopsychiatrie, en contrepartie de la création de places d'hôpital de jour, et dans le secteur de la réhabilitation psychosociale où nous souhaitons créer un foyer. Mais ils ne fermeront que si des solutions de prise en charge alternative aboutissent. Nous allons également conventionner avec des EHPAD, pour des lits dédiés dans leurs services où les patients seront suivis par nos équipes d'infirmiers et de médecins.

Y a-t-il du bon à garder dans l'institution ?

L'institution a du sens pour créer de la pensée et du soin. Est-ce que ça peut se faire également en dehors ? Je pense que oui. ●

Agnès Bureau



Trois questions à Jean-Pascal Beaucher,
président de l'Adapei de l'Ain

« Il faut repenser l'accompagnement de la personne handicapée »

plus forcément entre des murs. Il s'agit de le repenser selon la notion de parcours individualisé, sur mesure, à la carte. Il doit prendre en compte le projet de vie de la personne, sa volonté, ses capacités... Partant de là, il nous faut penser à toute une palette de solutions diversifiées afin d'éviter les ruptures dans les parcours.

diaires. Pour le travail adapté, nous avons mené une expérience hors les murs avec Renault Trucks. Mais nous avons très peu de retours réussis dans la vie active du milieu ordinaire, à la différence des ESAT de transition.

→ L'Adapei est favorable à l'accompagnement hors les murs dès lors qu'il est adapté aux capacités de la personne handicapée, selon Jean-Pascal Beaucher, président.

→ Et pour les personnes plus lourdement handicapées ?

Pour les personnes en MAS, c'est plus compliqué. Nous ne voulons pas que les services d'accompagnement mobile et d'inclusion soient un prétexte à ne plus créer de places en établissement pour les plus vulnérables. Nous voulons sortir du tout établissement, l'ouvrir sur l'extérieur et l'intégrer dans la vie de la cité. L'objectif est de remettre l'autonomie de la personne au centre du dispositif en fonction de ses choix et de ses capacités. Le sujet est au cœur des discussions dans notre projet associatif. ●*

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

*Maison d'accueil spécialisée

→ Que signifie la désinstitutionnalisation pour l'Adapei ?

Nous l'avons d'abord perçue comme une menace, une critique de nos établissements, visant l'arrêt des institutions fermées au profit de plateformes multiservices qui coûteraient moins cher. Or, pour nous, ce doit signifier l'ensemble des dispositifs mis à disposition de la personne handicapée. L'accompagnement n'est

→ Où en est l'Adapei dans la démarche ?

Nous en sommes au début. Nos établissements sont encore beaucoup dans la tradition médico-sociale de « l'institution ». Nous allons commencer avec la plateforme multiservices à Villereversure. Elle se substituera à l'IME Georges Loiseau. Il y aura des solutions d'internat et des solutions d'hébergement autonome, jusqu'à l'inclusion des classes dans l'enceinte d'un collège ou d'un lycée. Entre, il y aura des solutions intermé-

À Hauteville-Lompnes, un tout nouveau concept L'IME La Savoie va faire tomber ses murs

De l'IME « La Savoie » au dispositif « DINAMO », il n'y a pas qu'un pas. L'ancien sanatorium converti en institut médico-éducatif (IME) en 1971 par les PEP de l'Ain va renaître en plein centre d'Hauteville-Lompnes, selon un concept revisité baptisé « DINAMO » (dispositif d'inclusion et d'accompagnement vers le milieu ordinaire). Grâce au financement de l'Agence régionale de santé (ARS), à la subvention de 1,13 M€ de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), au soutien des acteurs du Plateau – mairie, communauté de communes, Conseil départemental – et de Bourg Habitat, l'établissement va faire tomber ses murs. L'ancien bâtiment devenu inadapte à l'accueil des adolescents en difficulté ne pouvait perdurer en l'état, rappelle son directeur, Fabrice Bousquet : « Si on ne faisait pas cette reconstruction, on allait être déplacé. »

Pour favoriser l'immersion, l'accueil personnalisé des jeunes, la fluidité de leur parcours et les partenariats avec le monde extérieur, des prestations « à la carte » seront proposées : des ap-

partements vers l'autonomie en ville, un service ambulatoire pour l'insertion professionnelle, un enseignement spécialisé localisé dans le collège ordinaire Paul Sixdenier et des ateliers professionnels adaptés en CFA, ainsi que l'IME. Un projet pédagogique et d'ouverture extérieure qu'illustre également le partenariat avec le pôle sportif du Plateau H3S et son self qui accueilleront les jeunes de l'IME.

Comparable à un petit village, le futur établissement comprendra quatre bâtiments de deux étages, labellisés HQE (Haute qualité environnementale) : l'hébergement, l'administration, la « vitrine » ou restaurant pédagogique et un pôle technique (ateliers et deux classes de l'unité d'enseignement, soit environ 3 000 m²). Les travaux, pour un coût de plus de 5 M€ et des frais de fonctionnement devant être divisés par trois, sont menés par Bourg Habitat avec le cabinet d'architectes Delers Associés sur un hectare de terrain. Le nouvel IME connecté à son environnement devrait ouvrir en 2017. ●



© Arcomi/Struktur

→ Le futur établissement des PEP 01 à Hauteville-Lompnes accueillera 68 jeunes en situation de handicap en IME et 16 jeunes en SESSAD pour 53 professionnels.

Petit tour d'horizon **européen et canadien**

Plus d'un million d'enfants et d'adultes vivent dans des établissements spécialisés en Europe. Comment font nos voisins en matière de ? Un rapide survol des modèles européens – avec un crochet par le Canada – témoigne des voies stratégiques qui tentent, dans un conte de l'institution, de refonder l'utilité et la pertinence de modèles organisationnels adaptés aux défis d'aujourd'hui.

Handicap

Repli italien **et interdit suédois**

Le choc de la désinstitutionnalisation en Italie

Le système italien de compensation du handicap fait en grande partie appel aux solidarités familiales et de proximité pour assurer un niveau de vie décent aux personnes handicapées.

Les mesures d'accompagnement de la fermeture des institutions spécialisées sont intervenues progressivement, permettant de soulager les familles qui ont dû faire face sans beaucoup de soutien au choc de la désinstitutionnalisation.

D'importants moyens ont été affectés à l'intégration scolaire des enfants handicapés en matière d'enseignants de soutien, d'assistance éducative mais aussi de centres de socioréhabilitation pour les enfants qui ne peuvent partiellement ou totalement suivre leur scolarité jusqu'à 20 ans. Des mesures de soutien aux familles en termes d'aménagement du temps et des conditions de travail, d'assistance à domicile (3 à 4 heures hebdomadaires) sont mises en place par les communes via des coopératives sociales qui accueillent 30 % de « travailleurs désavantagés ».

L'exemplarité suédoise

En 1994 est entrée en vigueur en Suède une loi interdisant l'habitat en institutions pour les personnes avec handicap. Aujourd'hui, la plupart vivent dans une forme d'habitat « focalisé »,

→ Gisèle Caumont, infirme de naissance, a trouvé en Suède de meilleures conditions d'accompagnement : « Avec mon fauteuil roulant électrique, j'ai réalisé l'acte le plus courageux et le plus intelligent en quittant la France pour habiter en Suède il y a presque seize ans », se félicite-t-elle aujourd'hui. Elle revient en France régulièrement où elle rend visite à son frère en Bretagne et à des copines à Paris. Une ville où les bus accueillent les fauteuils roulants. Mais pour elle, c'est bien la seule avancée de l'Hexagone sur la Suède dans le domaine du handicap. Pour cette raison, elle ne reviendra, dit-elle, jamais en France.

où chacun dispose de son propre appartement d'environ 45 m² avec cuisine, salle de bains, séjour et chambre à coucher, dans un immeuble collectif sans barrières. Ce bâtiment contient au maximum six appartements de ce type pour les personnes avec handicap et des salles communes telles qu'une salle de séjour et une cuisine.

Chaque résident peut choisir s'il souhaite manger et passer du temps seul dans son appartement ou en groupe. Une personne d'encadrement est sur place 24 h/24.

La Suède n'est pas seulement unique en son genre du fait de ce droit à son propre logement, mais aussi en raison de la « communalisation ». Ce sont en effet les communes qui sont responsables des personnes avec handicap. Dès la naissance, ces dernières sont confiées à un travailleur social. ●

→ Voir : <http://geopolis.francetvinfo.fr/handicap-la-suede-paradis-de-gisele-caumont-retraitee-francaise-51603>.



Santé mentale

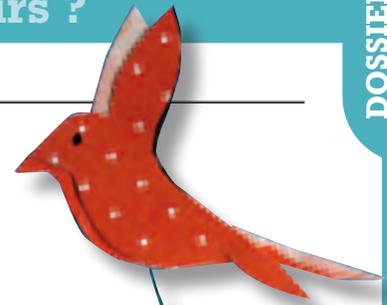
L'expertise **du Cana**

Au Canada, le processus de désinstitutionnalisation en psychiatrie est engagé depuis le milieu des années 60. À la veille des années 2000, l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal a mené une des rares études visant des personnes hospitalisées depuis de longues périodes et présentant des déficits et handicaps majeurs.

Sur 96 patients sortis en 1989, 35 ont été réadmis à l'hôpital au moins une fois dans les dix ans et 11 réadmis à la fin des années 90. Les résultats indiquent que les patients ayant reçu leur congé se sont déplacés vers les ressources résidentielles supervisées des foyers de groupe, les résidences d'accueil et plus de 20 % dans des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) à cause d'une perte d'autonomie liée à un désordre physique. Les besoins de soins des patients ayant reçu leur congé étaient généralement comblés et le milieu résidentiel jugé approprié. Au fil des années, quelques patients se sont déplacés vers des milieux professionnels où ils exercent plus



D'un
extrême
à l'autre



désinstitutionnalisation ?
texte de remise en cause

da

d'autonomie. Parmi les patients présentant des déficits dans leurs habiletés de vie quotidienne, plus de la moitié pourraient passer immédiatement, ou après une préparation d'un ou deux ans, à une unité de réinsertion à l'extérieur dans des ressources résidentielles supervisées.

Les coûts totaux sur l'ensemble de la période de suivi sont supérieurs pour le groupe des patients qui demeurent hospitalisés à ceux qui ont reçu leur congé.

Au plan organisationnel, les résultats indiquent que l'hôpital et les médecins ont réussi à se maintenir au centre d'une restructuration qui assure une poursuite de la désinstitutionnalisation. Les organismes communautaires n'ont pas supplanté l'hôpital dans l'offre de services dans la communauté mais leur place s'est consolidée. ●

→ + d'infos : www.iusmm.ca

Voir : publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/1997/97_155a1.pdf



→ L'Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

→ En Angleterre, comme en Italie, le processus de désinstitutionnalisation s'est traduit par une fermeture des hôpitaux psychiatriques en même temps que ces deux pays développaient de nombreuses structures d'hébergement non hospitalières.

En Allemagne, où le système de soins se rapproche le plus du système français, il reste dominé par les hôpitaux psychiatriques.

Personnes âgées

Quatre types de réponses publiques

La dépendance des personnes âgées et les soins de longue durée appellent des réponses différentes selon les pays.

Dans le modèle libéral, le principe dominant de solidarité est le marché, auquel s'ajoute la solidarité familiale, complétée par l'assistance pour les plus pauvres, avec une forte stigmatisation. Le principe de fonctionnement est la responsabilité individuelle. Le Royaume-Uni correspond à cet idéal-type.

Dans le modèle familialiste dominant des pays du sud de l'Europe, la famille reste le principe de solidarité privilégié, avec une obligation alimentaire qui pèse sur de larges pans du système de parenté. Les réponses complémentaires à cette aide de la parenté sont initiées au plan local, de manière très inégalitaire.

Dans le modèle corporatiste ou assurantiel, le principe dominant est la solidarité professionnelle, visant à donner au travailleur et à sa famille un niveau de vie et de rémunération indexé sur ses revenus antérieurs. Ce modèle a été adopté avec quelques nuances en Allemagne et au Luxembourg.

Dans le modèle social-démocrate, le principe de solidarité repose sur la citoyenneté sociale, c'est-à-dire la promotion pour chaque citoyen de droits à un ensemble de services publics permettant de faire face à ces situations de dépendance. Le financement est assuré par des impôts nationaux et locaux, gérés au plan des municipalités et donnant accès à des prestations de soins et d'aide en nature. ●

Des crèches pour personnes âgées ?

C'est dans la région de Calgary (Canada) que la première crèche pour personnes âgées été installée en 2007. Elle s'adressait à ceux que les Canadiens appellent les « familles sandwiches », c'est à dire les baby-boomers qui doivent à la fois travailler à deux, s'occuper de leurs enfants et aussi de leurs vieux parents.

Vraie ou fausse bonne idée, cette initiative marque pour certains l'ineptie de la politique de maintien à domicile à outrance avec ses dérives. Dérives parmi lesquelles on compte les difficultés énormes rencontrées par l'entourage des personnes âgées demeurant chez elles trop longtemps sans en avoir les capacités. En France, des expériences sont tentées depuis quelques années. ●

→ Lire : www.naturavox.fr/.../Premiere-creche-pour-personnes-agees-au-Canada
www.franceinfo.fr/.../la-halte-repitinerante-une-garderie-pour-les-personnes-agees

www.zoomdici.fr/.../Des-bebes-et-des-personnes-agees-qui-vivent-ensemble

→ Lire : www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/dependance-personnes-agees/reformes-pays-europeens.shtml

→ Une crèche « intergénérationnelle » a été inaugurée le 8 février 2012 à Saint-Étienne.

Les résidents de la maison de retraite Les Hortensias vivent à l'étage, alors que les tout-petits sont accueillis au rez-de-chaussée, dans leur crèche, Les Petits Matrus.



Entretien avec Fabrice Bousquet, directeur de l'IME La Savoie

Une culture de l'ouverture

Fabrice Bousquet acceptera qu'on fasse de lui le moteur du dispositif Dinamo (voir page 41) qui pousse l'IME La Savoie, géré par les PEP 01, hors ses murs. Cette démarche plaît au directeur qui ne cache ni son enthousiasme ni ses interrogations. Issu de la base, soucieux du bien-être de la personne, il s'est frotté à la question de la désinstitutionnalisation en suivant un master ponctué par un mémoire sur le sujet.



→ fabrice Bousquet est passé de la réflexion à l'action.

Qu'évoque pour vous le terme désinstitutionnalisation ?

Délocalisation du plateau technique médico-social et inclusion dans un environnement ouvert pour être en contact permanent avec son territoire. Cela ne signifie pas la mort des établissements mais leur transformation. Ce changement de paradigme ne doit pas inquiéter.

Est-il obligatoire ou souhaitable ?

Inéluctable ! Au risque de perdre nos repères si on ne réinterroge pas nos pratiques, si on ne repense pas nos modes de fonctionnement. Il y a risque de perte d'autorité ; elle a un effet structurant, surtout lorsqu'on s'occupe de jeunes.

Peut-on parler d'urgence ?

Nos établissements doivent s'ouvrir pour ne plus être des micro-sociétés fermées sur elles-mêmes. J'en suis convaincu depuis vingt-cinq ans. Nous vivons toujours dans un système hiérarchique, pyramidal. Je préconise en fait une « sessadisation » des établissements. C'est ce que nous mettons en œuvre pour l'IME. C'est une culture de l'ouverture. Mais attention : il y a obligation de sécuriser l'accompagnement. En 2016, nous entamerons une formation pour la sécurisation des parcours d'inclusion. Nous voyons apparaître une nouvelle compétence, celle de coordinateur de parcours. Il faut avancer de manière graduée pour éviter les mouvements de balancier.

Imaginez-vous une révolte des établissements ?

Ils vivent de plus en plus l'insatisfaction d'être coupés de la cité et ils connaîtront une autre insatisfaction si l'on va trop loin dans le « hors les murs ». L'organisation doit être au service du projet et tout projet a besoin de poser des règles. Le nôtre donne du sens à l'inclusion. Plus elle est personnalisée, plus nous travaillons dans la dentelle, plus cela percuté l'organisation.

L'établissement, c'est d'une certaine manière la solution de facilité ?

La centralisation arrange bien des choses. Pour accompagner nos vingt jeunes au collège d'Hauteville, nous avons déplacé une équipe qui est responsable et des jeunes et de l'institution. Nous travaillons depuis trois ans sur cette désinstitutionnalisation que j'ai en tête depuis ma prise de fonction en 2010.

Même hors les murs, vous restez directeur ?

Je viens du terrain : élève éducateur, étudiant-travailleur, éduc spé, chef de service, adjoint... Je comprends, j'incarne l'organisation et je suis au contact des professionnels. Mais ce qui m'intéresse, c'est le mieux-être du jeune ou de la personne, et je m'y attache depuis des années. L'éducation spécialisée est un héritage de l'enfermement, surtout quand elle dit savoir ce qui est bon pour la personne. Les établissements

peuvent être des rouleaux compresseurs. Ce sont des mondes parfois à part du monde. Il existe un risque que nos organisations ne répondent pas aux attentes, aux projets des personnes accompagnées. Nous sommes rapidement confrontés aux limites et nous intervenons pour développer les compétences de chacun.

La mutation de l'IME la Savoie n'est-elle que l'affaire de Fabrice Bousquet ?

C'est parce que mon employeur et ma direction générale (l'association les PEP01) partagent ces convictions et m'ont passé commande que nous avons pu déployer ce projet. Je ne pourrais pas travailler dans une organisation qui n'a pas cette volonté, ces valeurs que je partage et cette commande politique.

Et si vous n'aviez pas été suivi par votre équipe ?

Quand nous avons commencé à parler du projet, les salariés ont bien vu que je n'avais pas de réponses toutes prêtes à leurs questions, que je n'arrivais pas avec un projet de quinze pages tout ficelé. Il y avait donc place pour l'échange. Ils ont vu aussi que j'avais rencontré beaucoup de monde pour défendre un objectif qui reposait sur la prise en compte de l'intérêt supérieur du bénéficiaire pour la mise en œuvre d'un parcours de vie adapté et respectueux de ses besoins et attentes. ●

Propos recueillis par A.G.

Coup de jeune sur le bénévolat

→ Oyonnax en mars, Bellegarde en octobre : deux antennes de France Bénévolat Pays de l'Ain ont rouvert en 2015. La première, soutenue par la Ville, accueille bénévoles et associations le jeudi, de 14 à 17 h, au centre social Est. La deuxième est ouverte le premier lundi du mois, de 9 à 12 h, au centre social Maison de Savoie. Outre le siège à Bourg-en-Bresse, le FBPA est également présent à Ambérieu-en-Bugey, Belley, Ferney, Montluel.

Autre nouveauté 2015 : depuis septembre, l'association anime une formation sur le bénévolat dans le cadre des sessions « Bienvenue à la retraite » proposées par la Carsat*. Elle intervient aussi à l'Espace emploi seniors, à la MIFE de l'Ain.



À noter également : « la progression significative du bénévolat des jeunes », souligne Clémentine Lacoste-Blanchard, responsable du FBPA. En 2014, sur les 210 nouveaux bénévoles accueillis, 29 % étaient des adultes en activité, 25 % des demandeurs d'emploi,

20 % des étudiants, 19 % des retraités, 7 % des femmes au foyer. ●

* Caisse régionale de la santé et de la sécurité au travail Rhône-Alpes

www.benevolat01.org

ASSOCIATIONS

L'essentiel de la vie associative dans l'Ain

→ Lancés en décembre, avec le soutien du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, les « Essentiels de la vie associative » donnent son portrait chiffré dans chaque département. Extraits pour l'Ain : 1 560 associations employeurs (54 % ont moins de 3 salariés, 75 plus de 50 salariés), soit 11,1 % de l'emploi du secteur privé (9,7 % en France); plus d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social (51,9 %, 50,2 % en France); de 2000 à 2014, 4 730 emplois associatifs créés, soit une croissance plus soutenue que dans l'ensemble du secteur privé. ●

www.associations.gouv.fr/essentiels

Intervenantes sociales en gendarmerie

→ Elle était seule en 2011, elles sont aujourd'hui quatre dans l'Ain et peut-être bientôt cinq. Mis en place à Bourg-en-Bresse en 2011, le service d'intervenantes sociales en gendarmerie (ISG) s'est étendu à la Côtière, dans le Pays de Gex, dernièrement dans le secteur d'Ambérieu-en-Bugey, et est en projet à Belley. « Issues de l'Avema*, elles prennent le relais, suite aux interventions d'urgence des gendarmes, sur le volet social de l'aide aux victimes; elles peuvent aussi nous signaler des faits, l'échange permet d'anticiper les facteurs de risques de violences intra-familiales », explique le colonel François-Xavier Martin, commandant du groupement départemental de gendarmerie.

L'action est cofinancée par l'État et le Département, avec la participation des collectivités territoriales.

En 2014, dans l'Ain, 421 plaintes ont été déposées pour violences conjugales, 289 dossiers ont été traités par les ISG. À l'automne 2015, leur nombre respectif s'élevait à 498 et 472. ●

* Aide aux victimes et médiations dans l'Ain

JUSTICE

Appel aux familles relais

→ La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) Rhône-Ain-Métropole de Lyon recherche des familles relais pouvant recevoir des jeunes de 13 à 18 ans en difficulté. Il s'agit d'accueillir au quotidien des mineurs placés suite à une décision judiciaire pour une durée déterminée en fonction des possibilités de la famille (semaine, week-end, vacances...). Pour s'engager dans cette démarche citoyenne auprès de jeunes en difficulté, il faut des qualités relationnelles et d'écoute mais aussi d'autorité et de patience. Dans cette mission, les familles sont soutenues par une équipe éducative qui les accompagne et reste joignable sept jours sur sept et 24 h sur 24. Une indemnisation de 36 € par jour est prévue. ●

Tél. 04 74 52 11 39

uehc-bourg-en-bresse@justice.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Agir ensemble pour prévenir, informer, protéger, accompagner

→ Services d'État, des droits des femmes, de justice, de sécurité, d'action sociale et acteurs associatifs étaient réunis autour du préfet, Laurent Touvet, et du procureur de la République, Denis Mondon, le 25 novembre, journée symbolique pour d'une part, présenter l'entrée en action dans l'Ain du dispositif de Téléprotection grave danger (TGD) pour les femmes victimes de violences conjugales et, d'autre part, installer le groupe opérationnel départemental de lutte contre les violences faites aux femmes.

Expérimenté en Ile-de-France et dans le Bas-Rhin, la TGD, téléalarme reliée à une plateforme de téléassistance permettant d'alerter les forces de l'ordre pour une intervention immédiate, se déploie fin 2015 sur tout l'Hexagone. Dans l'Ain, le Parquet disposera de sept TGD. La téléprotection sera attribuée par le procureur, pour six mois, à des « femmes en très grave danger, qui ne vivent plus avec l'auteur des violences,

celui-ci ayant interdiction judiciaire d'entrer en contact avec la victime » souligne Denis Mondon. Outre prévenir de nouveaux passages à l'acte, le dispositif vise aussi, en lien avec les structures locales, à soutenir et accompagner les victimes.

Œuvrer ensemble, c'est bien la volonté des divers acteurs (Justice, Département, Police, Gendarmerie, Avema, CIDFF, ADSEA, Ni putés ni soumises...) du nouveau groupe opérationnel départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. Quatre verbes résumant ses objectifs, soulignés par le préfet : « savoir, agir, échanger, proposer ». Réaliser un diagnostic territorialisé, établir un plan d'actions d'amélioration des dispositifs en place, activer dans les groupes d'échanges des conseils de sécurité et de prévention de la délinquance la thématique des violences faites aux femmes, organiser des groupes de travail thématiques : l'action sera pragmatique. ●

La Banque alimentaire, un client comme un autre

À L'AIDE DE SES CAMIONS, LA BANQUE ALIMENTAIRE COLLECTE LES INVENDUS ENCORE CONSOMMABLES DES SUPERMARCHÉS ENTRE 7 H ET 11 H, DU LUNDI AU VENDREDI.

Ce lundi 16 novembre, 9h45, le ciel est clair au-dessus du nouveau site de la Banque alimentaire de l'Ain à Bourg-en-Bresse. L'un des trois camions réfrigérés de 3,5 t de l'association s'éloigne de l'un des cinq quais de chargement. Marc Rigaud, au volant, et son passager Jean-François Bérard amorcent leur seconde et dernière tournée de la journée. Direction: l'hypermarché Carrefour de Bourg-en-Bresse, tout proche. Ce matin, leur équipe ne comporte que deux bénévoles. Le troisième chauffeur-ramasseur-livreur, René Poullat, s'est fait porter pâle. Marc et Jean-François interviennent une fois par semaine et à la demande depuis respectivement dix et onze ans. Chaque jour, du lundi au vendredi, sur les vingt chauffeurs de la Banque alimentaire de l'Ain, ils se mobilisent aux côtés de six autres bénévoles pour effectuer six « ramasses » auprès des magasins de la grande distribution. Quinze chauffeurs sont âgés de plus de 70 ans. Les premiers partent à 7 h.

À l'arrivée sur le site de l'hypermarché, Jean-François descend du camion pour guider Marc vers l'arrière du magasin, à proximité de la zone de stockage « Bacs frais ». « On se croirait en bordure de mer », fait remarquer le

grand gaillard de 76 ans. Le camion conduit par Marc recule lentement et s'arrête devant l'emplacement bien identifié des « Dons aux œuvres ». Un salarié du magasin leur montre les lots à emmener. L'odeur de poisson persiste tandis que Marc et Jean-François inspectent les palettes de produits alimentaires.

Trois tonnes d'aliments collectés par jour

« On regarde, on trie. Ce qui n'est pas bon, on ne prend pas. Les produits secs éventrés non plus, comme ces pâtes alimentaires. On les met dans la grande poubelle, là. » À la force de leurs bras, les deux bénévoles chargent un caddy du magasin directement dans le camion de la Banque alimentaire. « Nous prenons les produits frais du jour comme les salades, mais pas la viande, poursuit Jean-François. Bien que l'entreprise récupère 60 % du montant de ses dons*, nous sommes des clients comme les autres. » Dans le camion, les gestes de Marc sont précis. Le chauffeur sélectionne les produits et les range par famille dans les grands casiers verts donnés par une entreprise de transport. La « ramasse » va durer une bonne heure. Chaque jour, trois tonnes de produits alimentaires sont ainsi

collectées. Comparativement, l'opération nationale de fin novembre permet de collecter 135 t en deux jours.

De retour rue Suzanne-Valadon, le camion réfrigéré de 3,5 t s'approche à reculons d'un quai de chargement. La porte souple du n° 3 s'élève. « Suzon », alias Suzanne Blein, bénévole depuis une quinzaine d'années, accueille les chauffeurs et rejoint l'équipe du tri des produits frais dans la salle réfrigérée à 8-10 °C. La dizaine de bénévoles est à l'œuvre depuis 6 h 30. Jean-François va chercher de l'aide pour décharger le contenu de la tournée et un transpalette. Les produits secs seront acheminés vers l'entrepôt ad hoc, les produits frais vers la salle réfrigérée.

Certificat fiscal pour les consommables

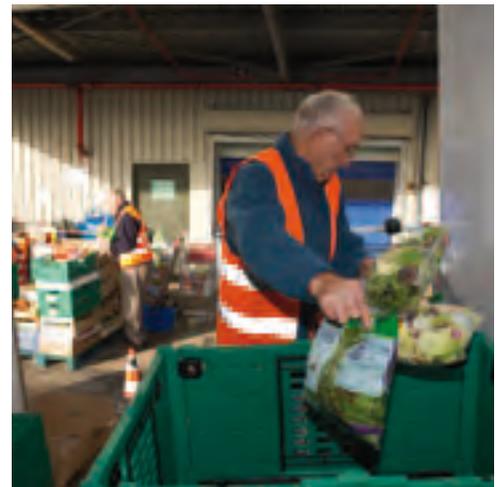
Pendant ce temps, dans le sas vitré baptisé « aquarium » situé entre les quais de chargement et la première salle réfrigérée, Emmanuelle Prodanu, salariée chargée de la gestion matière et responsable hygiène et sécurité alimentaire (RHySA), s'affaire avec Marie-Thérèse Mudi, bénévole, à saisir le bon d'entrée des aliments collectés par Marc et Jean-François. En cas d'alerte alimentaire sur



→ Du lundi au vendredi, les chauffeurs-ramasseurs-livreurs effectuent deux tournées par jour.



→ Sur le site du supermarché, l'emplacement des invendus à collecter est bien identifié.



→ Dans le camion, les gestes de Marc sont précis.

un produit à risque, tel que viande ou yaourts, chaque aliment est enregistré sur informatique par lots. Traçabilité oblige, Emmanuelle et Marie-Thérèse éditent également les bons de sortie des produits destinés aux quelques-unes des quarante-quatre associations partenaires de la Banque alimentaire de l'Ain venues chercher leur colis ce matin.

Dans la salle réfrigérée, les aliments frais sont à nouveau triés pour s'assurer de leur qualité. Les bénévoles ôtent les emballages et rangent les produits par date limite de consommation (DLC). Les plus abîmés sont jetés. Le solde des denrées est pesé avant d'être stocké dans deux chambres froides, la première d'une température de 2 °C pour les produits frais, la deuxième de 7 °C pour les légumes. Une troisième chambre d'une température négative accueille les produits surgelés. « *Nous avons les mêmes obligations que les entreprises de distribution alimentaire selon la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, précise Gilles Bollard, président de la Banque alimentaire. Après la pesée, nous éditons un certificat fiscal sur les denrées consommables, pour éviter que les magasins nous prennent pour leur poubelle.* »



→ À l'arrivée sur le site du supermarché, les dons de produits alimentaires sont inspectés.

Fournir une alimentation équilibrée

La proposition de loi dite « anti-gaspillage » prévoit d'imposer aux moyennes et grandes surfaces de plus de 400 m² de signer une convention avec une association caritative pour faciliter les dons alimentaires. Une démarche d'autant plus facilitée que la Banque alimentaire s'est dotée d'équipements adaptés pour collecter les invendus, les stocker et suivre les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Aux camions réfrigérés, glacières et autres salles à température respectant la chaîne du froid, s'ajoutent les formations en matière d'hygiène alimentaire suivies par les bénévoles. Autre enjeu pour l'association : fournir une alimentation équilibrée. Collectes quotidiennes, annuelles et distribution ne s'improvisent donc pas.

Dans l'entrepôt des aliments secs non périssables, les produits pour les associations

partenaires sont préparés sur palettes. Ce 16 novembre, Guy Lamberet, responsable de l'entrepôt et de la mise en place de la collecte annuelle, accueille trois jeunes de plus de 16 ans de l'Institut médico-éducatif Georges Loiseau, avec leur monitrice-éducatrice Chloé Roux. Tous les lundis depuis quatre semaines, Giulano L., Manon L. et Stanyslas D. aident à la préparation de la collecte nationale des 27 et 28 novembre 2015, dans le cadre du dispositif relais de leur établissement. Ils comptent bien participer à la collecte dans le supermarché de Neuville-sur-Ain le 27 novembre. Pour l'heure, sous l'auvent de la Banque alimentaire, des bénévoles de la Croix-Rouge française s'attellent à charger les produits dans leur camion. ● **A.S.**

* Réduction fiscale de 60 % du montant des dons de produits alimentaires versés



→ Marc et Jean-François déchargent le contenu de la tournée.



→ Dans la salle réfrigérée à 8-10 °C, les aliments frais sont à nouveau triés.



→ Les associations partenaires de la Banque alimentaire de l'Ain sont au rendez-vous chaque matin.

Le temps qui use

POUR LUTTER CONTRE UN CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE DÉLÉTÈRE ET MASSIF (PLUS DE LA MOITIÉ DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN EUROPE), DES APPROCHES MOINS CONVENTIONNELLES SONT TENTÉES.



12 millions

de chômeurs de longue durée dans l'Union européenne (sans emploi depuis plus d'un an, données août 2015). La crise financière et la récession économique déclenchées en 2008 ont renforcé les polarisations : être durablement dans ou hors du marché du travail, avoir ou ne pas avoir de qualifications. La marginalisation des groupes sociaux défavorisés s'est également aggravée.

- 21%

Les ressources consacrées à des programmes actifs de retour à l'emploi ont nettement diminué entre 2007 et 2010 alors même que la situation se dégradait (statistiques OCDE). Consigne généralisée : faites mieux (car il y a plus de chômeurs) avec moins.



Social impact bonds

Les Anglo-saxons ont récemment inventé ce type d'obligations : un investisseur privé finance un programme social réalisé par un opérateur (en général non lucratif) et l'État s'engage à lui rembourser les sommes engagées (avec de forts intérêts) dès lors que les objectifs prédéterminés auront été atteints. En Grande-Bretagne, les premiers « SIB » ont levé 6,7 M€ en 2010 pour un programme de réinsertion de personnes condamnées à de courtes peines, avec mesure du taux de récidive. Les SIB ont gagné les USA, la Hollande, la Belgique et l'Allemagne.



Facteurs de risques



Le risque de chômage de longue durée augmente particulièrement pour les personnes avec de faibles qualifications, pour les parents isolés, pour les migrants et pour les personnes avec un handicap (étude au sein de l'UE sur la période 2005-2012).

Coach personnel



En Wallonie belge, chaque demandeur d'emploi peut être suivi par un coach ou « mentor » qui sera son référent personnel pendant toute la durée du programme (de quelques mois à 18 mois). À Anvers, le programme expérimental W2 vise les chômeurs pauvres : l'approche est globale et sur-mesure, portée par un « accompagnant » unique.

Assurer une embauche durable

Pour lutter contre le chômage de longue durée, des pays de l'OCDE se tournent vers des accompagnements souples et individuels qui se poursuivent six mois ou un an après l'embauche (tout ou partie de la rémunération de l'opérateur n'est souvent versée qu'à condition que l'embauche soit durable). En Grande-Bretagne (où les salaires de base sont faibles), certains programmes aident également le nouveau salarié à progresser rapidement dans l'entreprise afin d'accéder à un emploi mieux rémunéré.



Les Biolattes

Blanchisserie industrielle – Location de linge

Nous mettons notre expertise au service des secteurs hospitaliers, hébergements, collectivités et industriels. Notre système intégré traite 5 tonnes de linge par jour (linge plat, linge éponge, couvertures et oreillers, vêtements de travail, linge de résidents, etc.)

NOS ENGAGEMENTS

✓ **Une propreté maîtrisée**

Toutes les opérations sont contrôlées à chaque étape du process.
Notre système assure la qualité du travail et l'hygiène de nos prestations.

✓ **Des services adaptés**

Location, identification, blanchissage, transport : nous prenons en charge l'ensemble de la prestation. Choix des articles et des couleurs.
Plus de contraintes de stock. Budget maîtrisé.

✓ **Un avantage financier**

Nous délivrons une attestation intégrée pour la déclaration annuelle d'emploi de travailleurs handicapés (AGEFIPH /FIPHP).
Elle permet une déduction de la cotisation obligatoire.

✓ **Un environnement respecté**

Contrôle des eaux de rejet et de la consommation électrique avec diagnostic énergétique, recours au gaz direct, produits lessiviels sans phosphate.

Blanchisserie LES BIOLATTES

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h

ZI de Coron - 01300 Belley

Tél. 04 79 81 72 31

E-mail : biolattes@orange.fr

DU 29 > AU 31 JANVIER
2016

AINTEREXPO
BOURG-EN-BRESSE

le salon essentiel

bien-être & art de vivre

150 exposants

12 000
visiteurs attendus

Le salon Autrement devient le **salon ESSENTIEL bien-être & art de vivre.**



www.lesalon-essentiel.fr

Horaires

Vendredi 29 - 10 h - 21 h
Samedi 30 - 10 h - 21 h
Dimanche 31 - 10 h - 18 h

Tarifs

1 jour : 5 € - Pass 3 jours : 8 €
Tarifs réduits* : 3 € (jeunes de 15 à 18 ans, étudiants,
chômeurs, personnes handicapées)
Gratuit pour les moins de 15 ans accompagnés*
Prix carte Passions 1 jour : 3 € / Pass 3 jours : 6 €
*sur présentation d'un justificatif

Planning des ateliers et des conférences disponibles dès le 11 JANVIER 2016
sur notre site. Réservations souhaitées par mail : contact@lesalon-essentiel.fr

• Bien-être • Conférences

• Ateliers créatifs

• Marché de producteurs locaux

• Ateliers culinaires

• Solidarité, partage • Animations

2 nocturnes

Restauration

Espace détente

Garderie



Organisation
magazine
temps libre
vos loisirs à pleine page
Tél. 04 74 50 65 66